

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-first Parliament, 2011

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

Première session de la
quarante et unième législature, 2011

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent des*

ABORIGINAL PEOPLES

Chair:

The Honourable GERRY ST. GERMAIN, P.C.

Tuesday, June 14, 2011
Wednesday, June 22, 2011 (in camera)
Wednesday, September 28, 2011

Issue No. 1

Organization meeting

and

Future business

and

First meeting on:

The federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada (Issues concerning First Nations Education)

INCLUDING:

THE FIRST REPORT OF THE COMMITTEE
(Rule 104 — expenses incurred by the committee during the Third Session of the Fortieth Parliament)

WITNESSES:
(See back cover)

PEUPLES AUTOCHTONES

Président :

L'honorable GERRY ST. GERMAIN, C.P.

Le mardi 14 juin 2011
Le mercredi 22 juin 2011 (à huis clos)
Le mercredi 28 septembre 2011

Fascicule n° 1

Réunion d'organisation

et

Travaux futurs

et

Première réunion concernant :

Les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada (Questions concernant l'éducation des Premières nations)

Y COMPRIS :

LE PREMIER RAPPORT DU COMITÉ
(Article 104 du Règlement — dépenses encourues par le comité au cours de la troisième session de la quarantième législature)

TÉMOINS :
(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE
ON ABORIGINAL PEOPLES

The Honourable Gerry St. Germain, P.C., *Chair*

The Honourable Lillian Eva Dyck, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Ataullahjan	Lovelace Nicholas
Brazeau	Meredith
Campbell	Munson
* Cowan	Patterson
(or Tardif)	Raine
Demers	Sibbeston
* LeBreton, P.C.	
(or Carignan)	

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 85(4), membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator Munson replaced the Honourable Senator Dallaire (*September 28, 2011*).

The Honourable Senator Meredith replaced the Honourable Senator Martin (*June 23, 2011*).

The Honourable Senator Martin replaced the Honourable Senator Meredith (*June 22, 2011*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT
DES PEUPLES AUTOCHTONES

Président : L'honorable Gerry St. Germain, C.P.

Vice-présidente : L'honorable Lillian Eva Dyck

et

Les honorables sénateurs :

Ataullahjan	Lovelace Nicholas
Brazeau	Meredith
Campbell	Munson
* Cowan	Patterson
(ou Tardif)	Raine
Demers	Sibbeston
* LeBreton, C.P.	
(ou Carignan)	

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 85(4) du Règlement, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénateur Munson a remplacé l'honorable sénateur Dallaire (*le 28 septembre 2011*).

L'honorable sénateur Meredith a remplacé l'honorable sénateur Martin (*le 23 juin 2011*).

L'honorable sénateur Martin a remplacé l'honorable sénateur Meredith (*le 22 juin 2011*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, June 16, 2011:

The Honourable Senator St. Germain, P.C., moved, seconded by the Honourable Senator Champagne, P.C.:

That the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples be authorized to examine and report on the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and on other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada;

That the papers and evidence received and taken and work accomplished by the Committee on the subject during the Third Session of the Fortieth Parliament be referred to the Committee; and

That the Committee submit its final report no later than December 31, 2012, and that the Committee retain all powers necessary to publicize its findings until 180 days after the tabling of the final report.

The question being put on the motion, it was adopted.

Le greffier du Sénat,

Gary W. O'Brien

Clerk of the Senate

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du mardi 16 juin 2011 :

L'honorable sénateur St. Germain, C.P., propose, appuyé par l'honorable sénateur Champagne, C.P.,

Que le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones soit autorisé à examiner, en vue d'en faire rapport, les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada;

Que les documents reçus, les témoignages entendus, et les travaux accomplis par le comité sur ce sujet durant la troisième session de la quarantième législature soient renvoyés au comité;

Que le comité présente son rapport final au plus tard le 31 décembre 2012 et qu'il conserve tous les pouvoirs nécessaires pour diffuser ses conclusions dans les 180 jours suivant le dépôt du rapport final.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, June 14, 2011
(1)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:31 a.m., in room 256-S, Centre Block, for the purpose of holding its organization meeting, pursuant to rule 88.

Members of the committee present: The Honourable Senators Campbell, Dallaire, Demers, Meredith, Raine and St. Germain, P.C. (6).

Other senator present: The Honourable Senator Munson (1).

In attendance: Tonina Simeone, Shauna Troniak and James Gauthier, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; and Ceri Au, Communications Officer, Communications Directorate.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

The clerk of the committee presided over the election of the chair.

The Honourable Senator Demers moved:

That the Honourable Senator St. Germain, P.C., do take the chair of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The clerk invited Senator St. Germain, P.C., to take the chair.

The Honourable Senator Campbell moved:

That the Honourable Senator Dyck be deputy chair of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Raine moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair, and one other member of the committee, to be designated after the usual consultation; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Campbell moved:

That the committee publish its proceedings; and

That the chair be authorized to set the number of printed copies to meet demand.

The question being put on the motion, it was adopted.

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 14 juin 2011
(1)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 31, dans la pièce 256-S de l'édifice du Centre, conformément à l'article 88 du Règlement, pour tenir sa séance d'organisation

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Campbell, Dallaire, Demers, Meredith, Raine et St. Germain, C.P. (6).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Munson (1).

Également présents : Tonina Simeone, Shauna Troniak et James Gauthier, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Ceri Au, agente de communications, Direction des communications.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

La greffière du comité préside à l'élection à la présidence.

L'honorable sénateur Demers propose :

Que l'honorable sénateur St. Germain, C.P., soit élu président du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La greffière invite le sénateur St. Germain, C.P., à occuper le fauteuil.

L'honorable sénateur Campbell propose :

Que l'honorable sénateur Dyck soit élue vice-présidente du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Raine propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose du président, de la vice-présidente et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage; et

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Campbell propose :

Que le comité fasse imprimer ses délibérations; et

Que le président soit autorisé à déterminer le nombre d'exemplaires à imprimer pour répondre à la demande.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

The Honourable Senator Campbell moved:

That pursuant to rule 89, the chair be authorized to hold meetings to receive and authorize the publication of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition be present.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Meredith moved:

That the committee adopt the draft first report, prepared in accordance with rule 104.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Campbell moved:

That the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and

That the chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries, and draft reports.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Meredith moved:

That, pursuant to section 7, Chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority to commit funds be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee;

That, pursuant to section 8, Chapter 3:08 of the *Senate Administrative Rules*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee; and

That, notwithstanding the foregoing, in cases related to consultants and personnel services, the authority to commit funds and certify accounts be conferred jointly on the chair and deputy chair.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Demers moved:

That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Raine moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

L'honorable sénateur Campbell propose :

Que, conformément à l'article 89 du Règlement, le président soit autorisé à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un représentant du gouvernement et un représentant de l'opposition soient présents.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Meredith propose :

Que le comité adopte l'ébauche du premier rapport, rédigé conformément à l'article 104 du Règlement.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Campbell propose :

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services des experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et

Que le président, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapports.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Meredith propose :

Que, conformément à l'article 7, chapitre 3:06, du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager les fonds du comité soit accordée individuellement au président, à la vice-présidente et à la greffière du comité;

Que, conformément à l'article 8, chapitre 3:08, du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit accordée individuellement au président, à la vice-présidente et à la greffière du comité; et

Que, nonobstant ce qui précède, lorsqu'il s'agit de services de consultants et de personnel, l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer soit accordée conjointement au président et à la vice-présidente.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Demers propose :

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L'honorable sénateur Raine propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

1) determine whether any member of the committee is on “official business” for the purposes of paragraph 8(3) (a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and

2) consider any member of the committee to be on “official business” if that member is: (a) attending an event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee; and

That the subcommittee report at the earliest opportunity any decisions taken with respect to the designation of members of the committee travelling on committee business.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Munson moved:

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable traveling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

The question being put on the motion, it was adopted.

The Honourable Senator Raine moved:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to direct the communications officer(s) assigned to the committee in the development of communications plans, where appropriate, and to request the services of the Senate Communications Directorate for the purposes of their development and implementation;

That the chair be authorized to seek permission from the Senate to permit coverage by electronic media of the committee’s public proceedings with the least possible disruption of its hearings; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow such coverage at its discretion.

The question being put on the motion, it was adopted.

The chair informed the committee that the regular time slots for its meetings are Tuesday mornings from 9:30 a.m. to 11:30 a.m. and Wednesday evenings from 6:45 p.m. to 8:45 p.m.

At 9:45 a.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

1) déterminer si un membre du comité remplit un « engagement officiel » au sens de l’alinéa 8(3)a) de la politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998; et

2) considérer qu’un membre du comité remplit un « engagement officiel » si ce membre : a) assiste à une réception, à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité; et

Que le sous-comité fasse rapport, à la première occasion, de ses décisions relatives aux membres du comité qui voyagent pour les affaires du comité.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L’honorable sénateur Munson propose :

Que, conformément aux lignes directrices concernant les frais de déplacement des témoins, le comité rembourse les dépenses raisonnables de voyage et d’hébergement à un témoin par organisme, après qu’une demande de remboursement aura été présentée, mais que le président soit autorisé à permettre le remboursement de dépenses à un deuxième témoin de ce même organisme en cas de circonstances exceptionnelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

L’honorable sénateur Raine propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à diriger, au besoin, les agents de communications affectés au comité pour ce qui est de l’élaboration des plans de communications, et à demander l’appui de la Direction des communications du Sénat aux fins de la préparation et de la mise en œuvre de ses plans;

Que le président soit autorisé à demander au Sénat la permission de diffuser ses délibérations publiques par les médias électroniques, de manière à déranger le moins possible ses travaux; et

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre cette diffusion à sa discrétion.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le président informe le comité que l’horaire normal de ses réunions sera les mardis matin, de 9 h 30 à 11 h 30, et les mercredis soir, de 18 h 45 à 20 h 45.

À 9 h 45, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu’à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Wednesday, June 22, 2011
(2)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met, in camera this day, at 6:45 p.m., in room 160-S, Centre Block, the deputy chair, the Honourable Lillian Eva Dyck, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Ataullahjan, Brazeau, Dallaire, Demers, Dyck, Lovelace Nicholas, Martin, Patterson, Raine and Sibbeston (10).

In attendance: Tonina Simeone, Shauna Troniak and James Gauthier, Analysts, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament; and Ceri Au, Communications Officer, Communications Directorate.

In accordance with rule 92(2)(e), the committee considered a draft agenda.

It was agreed that senators' staff be permitted to remain in the room.

At 7:45 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, Wednesday, September 28, 2011
(3)

[English]

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day, at 6:47 p.m., in room 160-S, Centre Block, the chair, the Honourable Gerry St. Germain, P.C., presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Ataullahjan, Demers, Meredith, Patterson, Raine and St. Germain, P.C. (6).

Other senator present: The Honourable Senator Lang (1).

In attendance: Tonina Simeone, Analyst, Parliamentary Information and Research Service, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, June 16, 2011, the committee began its consideration of the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada. (Issues concerning First Nations Education) (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 1.*)

OTTAWA, le mercredi 22 juin 2011
(2)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à huis clos, à 18 h 45, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Lillian Eva Dyck (*vice-présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Ataullahjan, Brazeau, Dallaire, Demers, Dyck, Lovelace Nicholas, Martin, Patterson, Raine et Sibbeston (10).

Également présents : Tonina Simeone, Shauna Troniak et James Gauthier, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement; et Ceri Au, agente de communications, Direction des communications.

Conformément à l'article 92(2)e) du Règlement, le comité examine un projet d'ordre du jour.

Il est convenu que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la salle.

À 19 h 45, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, le mercredi 28 septembre 2011
(3)

[Traduction]

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 47, dans la pièce 160-S de l'édifice du Centre, sous la présidence de l'honorable Gerry St. Germain, C.P. (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Ataullahjan, Demers, Meredith, Patterson, Raine et St. Germain, C.P. (6).

Autre sénateur présent : L'honorable sénateur Lang (1).

Également présente : Tonina Simeone, analyste, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 16 juin 2011, le comité entreprend son étude sur les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada. (Questions concernant l'éducation des Premières nations) (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 1 des délibérations du comité.*)

*WITNESSES:**Mi'kmaw Kina'matnewey:*

Eleanor Bernard, Executive Director;
 John Jerome Paul, Director of Program Services;
 John Donnelly, Negotiator.

Union of Ontario Indians — Anishinabek Nation:

Murray Maracle, Education Director.

Council of Yukon First Nations:

Ruth Massie, Grand Chief.

Ms Bernard made a statement and, together with Mr. Paul and Mr. Donnelly, answered questions.

Mr. Maracle made a statement and answered questions.

Ms Massie made a statement and answered questions.

At 8:20 p.m., the committee suspended.

At 8:26 p.m., the committee resumed in camera, and in accordance with rule 92(2)(e), considered a draft agenda.

It was moved that senator's staff be permitted to remain in the room.

The question being put on the motion, it was adopted.

At 9:10 p.m., it was agreed that the committee adjourn to the call of the chair.

*ATTEST:**TÉMOINS :**Mi'kmaw Kina'matnewey :*

Eleanor Bernard, directrice administrative;
 John Jerome Paul, directeur des services de programmes;
 John Donnelly, négociateur.

Union of Ontario Indians — Nation Anishinabek :

Murray Maracle, directeur de l'éducation.

Conseil des Premières nations du Yukon :

Ruth Massie, grande chef.

Mme Bernard fait une déclaration puis, avec l'aide de MM. Paul et Donnelly, répond aux questions.

M. Maracle fait une déclaration, puis répond aux questions.

Mme Massie fait une déclaration, puis répond aux questions.

À 20 h 20, la séance est suspendue.

À 20 h 26, la séance reprend à huis clos, conformément à l'article 92(2)e) du Règlement, pour examiner un projet d'ordre du jour.

Il est proposé que le personnel des sénateurs soit autorisé à demeurer dans la salle.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

À 21 h 10, il est convenu que le comité suspende ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Marcy Zlotnick

Clerk of the Committee

REPORT OF THE COMMITTEE

Wednesday, June 15, 2011

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples has the honour to table its

FIRST REPORT

Your committee, which was authorized by the Senate to incur expenses for the purpose of its examination and consideration of such matters as were referred to it, reports, pursuant to rule 104(2), that the expenses incurred for that purpose during the Third Session of the Fortieth Parliament are as follows:

1. With respect to its studies of legislation:

Professional and Other Services:	\$	0
Transport and Communications:		0
All other expenditures:		0
Witness Expenses:		<u>15,988</u>
Total:	\$	<u>15,988</u>

2. With respect to its special study on the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples and other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada:

Professional and Other Services:	\$	4,951
Transport and Communications:		94,304
All other expenditures:		6,272
Witness Expenses:		<u>21,991</u>
Total:	\$	<u>127,518</u>

In addition to the expenses for the examination of legislation and for its special study as set out above, your committee also incurred general postal charges in the amount of \$34.

During the session under consideration, your committee considered 5 orders of reference, including 2 bills, held 50 meetings, and heard more than 72 hours of testimony from 143 witnesses. In total, your committee produced 7 reports.

Respectfully submitted,

Le président,

GERRY ST. GERMAIN

Chair

RAPPORT DU COMITÉ

Le mercredi 15 juin 2011

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones a l'honneur de déposer son

PREMIER RAPPORT

Votre comité, qui a été autorisé par le Sénat à engager des dépenses aux fins d'examiner toutes questions qui lui ont été renvoyées, dépose, conformément à l'article 104(2) du Règlement, le relevé suivant des dépenses encourues à cette fin au cours de la troisième session de la quarantième législature :

1. Relativement à ses études de la législation :

Services professionnels et autres :	0 \$
Transport et communications :	0
Autres dépenses :	0
Dépenses des témoins :	<u>15,988</u>
Total :	<u>15,988 \$</u>

2. Relativement à son étude sur les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis et sur d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada :

Services professionnels et autres :	4,951 \$
Transport et communications :	94,304
Autres dépenses :	6,272
Dépenses des témoins :	<u>21,991</u>
Total :	<u>127,518 \$</u>

Outre les dépenses listées ci-dessus encourues aux fins d'examen de mesures législatives ou dans le cadre de son étude spéciale, votre comité a encouru des frais généraux de poste s'élevant à 34 \$.

Durant la session en cause, votre comité a reçu 5 ordres de renvoi, dont 2 projets de loi, tenu 50 réunions, et entendu plus de 72 heures de témoignages de 143 témoins. Au total, votre comité a produit 7 rapports.

Respectueusement soumis,

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, June 14, 2011

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 9:31 a.m., pursuant to rule 88 of the *Rules of the Senate*, to organize the activities of the committee.

[English]

Marcy Zlotnick, Clerk of the Committee: Good morning, honourable senators, and welcome back, and to Senator Meredith, welcome for the first time.

[Translation]

As clerk of the committee, it is my duty to preside over the election of the chair. I am now ready to receive a motion to that effect.

Senator Demers: I nominate Senator St. Germain.

[English]

Ms. Zlotnick: Are there any other nominations before we put that question? Seeing none, it is moved by the Honourable Senator Demers that the Honourable Senator St. Germain do take the chair of this committee. Is it your pleasure, honourable senators, to adopt the motion?

Hon. Senators: Agreed.

Ms. Zlotnick: I declare the motion carried, and I invite the Honourable Senator St. Germain to take the chair.

Senator Gerry St. Germain (Chair) in the chair.

[Translation]

The Chair: Thank you, Madam Clerk. We will now proceed to the election of the deputy chair.

[English]

The Chair: Do I have a mover?

Senator Campbell: I move that Senator Dyck be the deputy chair.

The Chair: It is moved by the Honourable Senator Campbell that the Honourable Senator Lillian Dyck be deputy chair of this committee.

Are you ready for the question? It is agreed that Senator Lillian Dyck be the deputy chair of the committee, colleagues?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Carried.

I need a motion to the effect:

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 14 juin 2011

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 31, conformément à l'article 88 du *Règlement du Sénat*, pour tenir sa séance d'organisation.

[Traduction]

Marcy Zlotnick, greffière du comité : Bonjour, mesdames et messieurs les sénateurs, et bon retour; quant à vous, sénateur Meredith, je vous souhaite la bienvenue pour la première fois.

[Français]

À titre de greffière du comité, il est de mon devoir de présider à l'élection à la présidence. Je suis maintenant prête à recevoir une motion à cet effet.

Le sénateur Demers : J'aimerais proposer la nomination du sénateur St. Germain.

[Traduction]

Mme Zlotnick : Y a-t-il d'autres propositions, avant que nous mettions la question aux voix? Comme il n'y en a pas, il est proposé par l'honorable sénateur Demers que l'honorable sénateur St. Germain occupe la présidence du comité. Vous plaît-il, mesdames et messieurs les sénateurs, d'adopter la motion?

Des voix : Oui.

Mme Zlotnick : Je déclare la motion adoptée et j'invite l'honorable sénateur St. Germain à prendre place au fauteuil.

Le sénateur Gerry St. Germain (président) occupe le fauteuil.

[Français]

Le président : Merci, madame la greffière. Nous allons maintenant procéder à l'élection de la vice-présidence.

[Traduction]

Le président : Quelqu'un veut-il en faire la proposition?

Le sénateur Campbell : Je propose que le sénateur Dyck occupe la vice-présidence.

Le président : L'honorable sénateur Campbell propose que l'honorable sénateur Lillian Dyck soit vice-présidente du comité.

Êtes-vous prêts à vous prononcer? Êtes-vous d'accord pour que le sénateur Lillian Dyck soit vice-présidente du comité, chers collègues?

Des voix : Oui.

Le président : Adopté.

J'ai besoin d'une motion à cet effet :

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be composed of the chair, the deputy chair, and one other member of the committee, to be designated after the usual consultation; and

That the subcommittee be empowered to make decisions on behalf of the committee with respect to its agenda, to invite witnesses, and to schedule hearings.

Do I have a mover for that motion? Senator Nancy Greene Raine.

Senator Munson: Who is on the subcommittee?

The Chair: It will be Senator Patterson.

The next item is the motion to publish the committee's proceedings.

Senator Campbell: So moved.

The Chair: It is moved by Senator Campbell:

That the committee publish its proceedings; and

That the chair be authorized to set the number of printed copies to meet demand.

It is agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Motion No. 5 is the authorization to hold meetings and to receive evidence when quorum is not present.

Senator Campbell: So moved.

The Chair: It is moved by Senator Campbell:

That, pursuant to rule 89, the chair be authorized to hold meetings, to receive and authorize the publication of the evidence when a quorum is not present, provided that a member of the committee from both the government and the opposition be present.

It is agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: The next item is the financial report.

Senator Meredith: So moved.

The Chair: Senator Meredith has moved:

That the committee adopt the draft first report, prepared in accordance with rule 104.

Senators, you have before you the first report. I will be tabling this. Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: The next item has to do with the research staff.

Senator Campbell: So moved.

The Chair: It is moved by Senator Campbell:

Que le Sous-comité du programme et de la procédure se compose du président, de la vice-présidente et d'un autre membre du comité désigné après les consultations d'usage; et

Que le sous-comité soit autorisé à prendre des décisions au nom du comité relativement au programme, à inviter les témoins et à établir l'horaire des audiences.

Quelqu'un veut-il proposer cette motion? Sénateur Nancy Greene Raine.

Le sénateur Munson : Qui siégera au sous-comité?

Le président : Le sénateur Patterson.

Le prochain point à l'ordre du jour concerne la motion relative à l'impression des délibérations du comité.

Le sénateur Campbell : J'en fais la proposition.

Le président : Le sénateur Campbell propose :

Que le comité fasse imprimer ses délibérations; et

Que le président soit autorisé à déterminer le nombre d'exemplaires à imprimer pour répondre à la demande.

Cela vous convient-il?

Des voix : Oui.

Le président : La motion n^o 5 concerne l'autorisation de tenir des réunions et d'entendre des témoignages en l'absence de quorum.

Le sénateur Campbell : J'en fais la proposition.

Le président : Le sénateur Campbell propose :

Que, conformément à l'article 89 du Règlement, le président soit autorisé à tenir des réunions pour entendre des témoignages et à en permettre la publication en l'absence de quorum, pourvu qu'un représentant du gouvernement et un représentant de l'opposition soient présents.

D'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : Le prochain point porte sur le rapport financier.

Le sénateur Meredith : J'en fais la proposition.

Le président : Le sénateur Meredith propose :

Que le comité adopte le projet de premier rapport, rédigé conformément à l'article 104 du Règlement.

Sénateurs, vous avez devant les yeux le premier rapport. J'entends le déposer, êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : Le prochain point concerne le personnel de recherche.

Le sénateur Campbell : J'en fais la proposition.

Le président : Le sénateur Campbell propose :

That the committee ask the Library of Parliament to assign analysts to the committee;

That the chair be authorized to seek authority from the Senate to engage the services of such counsel and technical, clerical, and other personnel as may be necessary for the purpose of the committee's examination and consideration of such bills, subject-matters of bills, and estimates as are referred to it;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to retain the services of such experts as may be required by the work of the committee; and

That the chair, on behalf of the committee, direct the research staff in the preparation of studies, analyses, summaries, and draft reports.

Do you agree, honourable senators, with the motion moved by Senator Campbell, as read?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: The next item is the authority to commit funds and certify accounts.

Senator Meredith: So moved.

The Chair: It is moved by Senator Meredith:

That, pursuant to section 7, chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority to commit funds be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee;

That, pursuant to section 8, chapter 3:06 of the *Senate Administrative Rules*, authority for certifying accounts payable by the committee be conferred individually on the chair, the deputy chair, and the clerk of the committee; and

That, notwithstanding the foregoing, in cases related to consultants and personnel services, the authority to commit funds and certify accounts be conferred jointly on the chair and deputy chair.

There is one slight change to be made there in that it should be pursuant to section 8, chapter 3:08, as opposed to chapter 3:06, as I read. That was moved by Senator Meredith. Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: The next item is travel. It is moved by the Honourable Senator Demers:

That the committee empower the Subcommittee on Agenda and Procedure to designate, as required, one or more members of the committee, and/or such staff as may be necessary to travel on assignment on behalf of the committee.

Is it agreed?

Hon. Senators: Agreed.

Que le comité demande à la Bibliothèque du Parlement d'affecter des analystes au comité;

Que le président soit autorisé à demander au Sénat la permission de retenir les services de conseillers juridiques, de techniciens, d'employés du bureau et d'autres personnes, au besoin, pour aider le comité à examiner les projets de loi, l'objet de ces derniers et les prévisions budgétaires qui lui sont renvoyés;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à faire appel aux services des experts-conseils dont le comité peut avoir besoin dans le cadre de ses travaux; et

Que le président, au nom du comité, dirige le personnel de recherche dans la préparation d'études, d'analyses, de résumés et de projets de rapport.

Êtes-vous d'accord, mesdames et messieurs les sénateurs, pour que nous adoptions la motion lue par le sénateur Campbell?

Des voix : D'accord.

Le président : Le prochain point à l'ordre du jour concerne l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer.

Le sénateur Meredith : J'en fais la proposition.

Le président : Le sénateur Meredith propose :

Que, conformément à l'article 7, chapitre 3:06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'engager les fonds du comité soit accordée individuellement au président, à la vice-présidente et à la greffière du comité;

Que, conformément à l'article 8, chapitre 3:06 du *Règlement administratif du Sénat*, l'autorisation d'approuver les comptes à payer au nom du comité soit accordée individuellement au président, à la vice-présidente et à la greffière du comité; et

Que, nonobstant ce qui précède, lorsqu'il s'agit de services de consultants et de personnel, l'autorisation d'engager des fonds et d'approuver les comptes à payer soit accordée conjointement au président et à la vice-présidente.

Il convient de faire un petit changement et de dire que c'est conformément à l'article 8, chapitre 3:08, et non chapitre 3:06 comme je l'ai dit précédemment. Le sénateur Meredith en fait la proposition. Êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

Le président : Notre prochain point à l'ordre du jour concerne les voyages. L'honorable sénateur Demers propose :

Que le comité autorise le Sous-comité du programme et de la procédure à désigner, au besoin, un ou plusieurs membres du comité, de même que le personnel nécessaire, qui se déplaceront au nom du comité.

Êtes-vous d'accord?

Des voix : D'accord.

The Chair: The motion is agreed upon.

The next item is the designation of members travelling on committee business. It is moved by Senator Raine:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be authorized to:

- 1) determine whether any members of the committee is on official business for the purpose of paragraph 8(3)(a) of the Senators Attendance Policy, published in the *Journals of the Senate* on Wednesday, June 3, 1998; and
- 2) consider any member of the committee to be on "official business" if that member is: (a) attending an event or meeting related to the work of the committee; or (b) making a presentation related to the work of the committee; and

That the subcommittee report at the earliest opportunity any decisions taken with respect to the designation of members of the committee travelling on committee business.

Is it agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: The next item is travelling and living expenses of witness. It is moved by the Honourable Senator Munson:

That, pursuant to the Senate guidelines for witness expenses, the committee may reimburse reasonable travelling and living expenses for one witness from any one organization and payment will take place upon application, but that the chair be authorized to approve expenses for a second witness should there be exceptional circumstances.

Is it agreed, honourable senators?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: The next item is communications. It is moved by the Honourable Senator Raine:

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to direct communications officer(s) assigned to the committee in the development of communications plans where appropriate and to request the services of the Senate Communications Directorate for the purpose of their development and implementation;

That the chair be authorized to seek permission from the Senate to permit coverage by electronic media of the committee's public proceedings with the least possible disruption of its hearings; and

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to allow such coverage at its discretion.

Is it agreed, honourable senators?

Le président : La motion est adoptée.

Le prochain point porte sur la désignation des membres du comité appelés à voyager pour les affaires du comité. Le sénateur Raine propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à :

- 1) déterminer si un membre du comité remplit un « engagement officiel » au sens de l'alinéa 8(3)a) de la Politique relative à la présence des sénateurs, publiée dans les *Journaux du Sénat* du mercredi 3 juin 1998; et
- 2) considérer qu'un membre du comité remplit un « engagement officiel » si ce membre : a) assiste à une réception, à une activité ou à une réunion se rapportant aux travaux du comité; ou b) fait un exposé ayant trait aux travaux du comité; et

Que le sous-comité fasse rapport, à la première occasion, de ses décisions relatives aux membres du comité qui voyagent pour les affaires du comité.

Êtes-vous d'accord, mesdames et messieurs les sénateurs?

Des voix : D'accord.

Le président : Le prochain point porte sur les frais de déplacement et de séjour des témoins. L'honorable sénateur Munson propose :

Que, conformément aux lignes directrices concernant les frais de déplacement des témoins, le comité rembourse les dépenses raisonnables de voyage et d'hébergement à un témoin par organisme, après qu'une demande de remboursement aura été présentée, mais que le président soit autorisé à permettre le remboursement de dépenses à un deuxième témoin de ce même organisme en cas de circonstances exceptionnelles.

Êtes-vous d'accord, mesdames et messieurs les sénateurs?

Des voix : Oui.

Le président : Passons maintenant aux communications. L'honorable sénateur Raine propose :

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à diriger, au besoin, les agents de communications affectés au comité pour ce qui est de l'élaboration des plans de communications, et à demander l'appui de la Direction des communications du Sénat aux fins de la préparation et de la mise en œuvre de ces plans;

Que le président soit autorisé à demander au Sénat la permission de diffuser ses délibérations publiques par les médias électroniques, de manière à déranger le moins possible ses travaux;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à permettre cette diffusion à sa discrétion.

Cela vous convient-il, mesdames et messieurs les sénateurs?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: The time slot for regular meetings, colleagues, will be Tuesdays from 9:30 a.m. to 11:30 a.m. and Wednesdays from 6:45 p.m. to 8:45 p.m. I believe we will be in Room 160-S, the Aboriginal Committee Room, which is our regular meeting room.

Colleagues, is there any other business?

Senator Meredith, welcome to the committee, and if you need any assistance we have some real capable support staff. Marcy Zlotnick is our clerk. She is the boss. We also have with us Shauna Troniak, James Gauthier and last, but definitely not least, Tonina Simeone, who has been with us for a considerable period of time. These people are the boss of themselves. They work for the Library of Parliament and they are supplied to us as resource staff. They write our reports. They really make us look good, which is tough in my case but they have managed to do it. They provide us with the expert advice we need.

If you are experiencing certain challenges that you want dealt with over and above what your staff can provide, the best way to proceed is through the steering committee or the chair, and we will assist you in your deliberations.

Senator Meredith: Thank you so much, Mr. Chair.

The Chair: The committee also has a communications officer, Ceri Au. She does the entire advance communications work for us. If we produce studies or anything else, Ceri is the one who looks after our communications while we are on the road or here in Ottawa. She is another resource. If you want to know about the communications that take place with respect to the committee, she is very experienced and will provide you with that information.

Logically, we have interpreters with us this morning, of whom you are aware because you have been here for a while, and we have the reporters, who are really excellent. We have three here this morning. They are part of the team as well.

We will now have a steering committee meeting. I will have to move a motion in the Senate to reactivate the study we were conducting. We were actively doing an educational study on Aboriginal youth K to 12 on reserve. It is something that you heard about from the Prime Minister and the PMO. It was mentioned in the Speech from the Throne and in the budget. They have an expert panel on education going out there. We have been doing this study and are ahead of the curve like we always are on this committee. I will have to discuss this with the steering

Des voix : Oui.

Le président : L'horaire des réunions régulières, chers collègues, sera les mardis, de 9 h 30 à 11 h 30, et les mercredis de 18 h 45 à 20 h 45. Je crois que nous siégerons dans la salle 160-S, qui est la salle du comité des peuples autochtones, c'est-à-dire notre salle de réunion habituelle.

Y a-t-il d'autres choses dont vous aimeriez parler?

Sénateur Meredith, soyez le bienvenu à ce comité, et si vous avez besoin d'une aide quelconque, sachez que nous avons du personnel de soutien très qualifié. Marcy Zlotnick est notre greffière, c'est elle la chef. Nous travaillerons également avec Shauna Troniak, James Gauthier et la dernière, mais non la moindre, Tonina Simeone, qui est avec nous depuis très longtemps déjà. Ces gens sont parfaitement autonomes. Ils travaillent pour la Bibliothèque du Parlement et nous sont prêts en tant que personnes-ressources. Ils rédigent nos rapports. Ils s'arrangent pour que nous fassions bonne figure, ce qui, dans mon cas, est une tâche difficile, mais ils y arrivent. Ils nous fournissent également l'expertise dont nous avons besoin.

Si vous faites face à certaines difficultés que vous tenez à régler, outre l'aide que peut vous apporter votre personnel, la meilleure façon de procéder est de faire appel au comité de direction ou au président, qui vous appuieront dans vos travaux.

Le sénateur Meredith : Je vous remercie énormément, monsieur le président.

Le président : Nous avons également une agente des communications en la personne de Ceri Au; c'est elle qui s'occupe de tout le travail préliminaire en matière de communications pour le comité. Si nous produisons des études ou autre chose du genre, Ceri s'occupe de nos communications pendant que nous sommes sur la route ou même ici, à Ottawa. Elle est une autre ressource à notre disposition. Si vous souhaitez en savoir un peu plus sur les communications concernant notre comité, c'est à elle que vous devez vous adresser pour obtenir l'information, car elle est très expérimentée en la matière.

Comme il se doit, nous avons aussi ce matin des interprètes, que vous connaissez, car cela fait déjà pas mal de temps que vous êtes ici, ainsi que des rapporteurs, qui sont vraiment excellents. Ils sont trois, aujourd'hui, et font véritablement partie de l'équipe.

Nous allons maintenant tenir une séance du comité de direction. Je vais devoir déposer une motion au Sénat pour réactiver l'étude que nous étions en train de mener. Nous faisons une étude sur l'éducation des jeunes Autochtones de la maternelle à la douzième année dans les réserves. Vous avez certainement entendu le premier ministre et le cabinet du premier ministre en parler. On en a fait état dans le discours du Trône ainsi que dans le budget. Un groupe d'experts en matière d'éducation ira sur le terrain. Nous avons donc réalisé cette étude et notre comité, comme c'est souvent le cas, est à

committee, but we are hoping to report later this year because we have been conducting this study since April 2010. We should get a report out, unless we have another election.

If there is no other business, this meeting is adjourned to the call of the chair.

(The committee adjourned.)

OTTAWA, Wednesday, September 28, 2011

The Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples met this day at 6:47 p.m. to examine and report on the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Metis peoples, and on other matters generally relating to the Aboriginal Peoples of Canada (topic: Issues concerning First Nations Education).

Senator Gerry St. Germain (*Chair*) in the chair.

[*English*]

The Chair: Good evening and welcome to all honourable senators and members of the public watching this meeting of the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples on CPAC or the website.

I am Senator St. Germain, from British Columbia, and I have the honour of chairing this committee. The mandate of the committee is to examine legislation and matters relating to the Aboriginal peoples of Canada generally. Given this mandate, the committee has undertaken a study to examine possible strategies for reform concerning First Nations primary and secondary education with a view to improving outcomes. Among other things, the study is focused on the following: tripartite education agreements; governance and delivery structures; and possible legislative frameworks.

I will introduce the members of the committee present this evening. Beginning on my right are Senator Ataullahjan, from Ontario; Senator Raine, from British Columbia; Senator Patterson, from Nunavut; Senator Demers, from Quebec; and Senator Lang, from the Yukon.

Representing the Mi'kmaw Kina'matnewey are Eleanor Bernard, Executive Director; John Jerome Paul, Director of Program Services; and John Donnelly, Negotiator. From the Union of Ontario Indians — Anishinabek Nation is Murray Maracle, Education Director; and from the Council of Yukon First Nations is Ruth Massie, Grand Chief.

We have many questions to ask because we are in the final stages of this study. I ask that you keep your remarks as concise as possible to give senators an opportunity to question the experiences that you bring to the table.

l'avant-garde dans ce domaine. Je vais devoir discuter de la question avec les membres du comité de direction, mais nous espérons pouvoir faire rapport plus tard dans l'année, étant donné que nous menons cette étude depuis avril 2010. Nous devrions produire un rapport, à moins qu'il y ait d'autres élections.

Si vous n'avez rien d'autre à ajouter, le comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

(La séance est levée.)

OTTAWA, le mercredi 28 septembre 2011

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 18 h 47, pour étudier les responsabilités constitutionnelles, conventionnelles, politiques et juridiques du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations, des Inuits et des Métis, et d'autres questions générales relatives aux peuples autochtones du Canada (sujet : questions concernant l'éducation des Premières nations).

Le sénateur Gerry St. Germain (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : J'aimerais souhaiter la bienvenue à tous les honorables sénateurs ainsi qu'à tous ceux qui suivent les débats du Comité sénatorial permanent des peuples autochtones sur le web ou sur CPAC.

Je suis le sénateur St. Germain, de la Colombie-Britannique, et j'ai l'honneur de présider ce comité. Le comité a pour mandat d'examiner les lois et les questions relatives aux peuples autochtones du Canada d'une manière générale. Dans le cadre de ce mandat, le comité a entrepris une étude sur les stratégies possibles de réforme de l'enseignement primaire et secondaire dans les Premières nations, en vue d'améliorer les résultats scolaires. L'étude porte notamment sur les ententes tripartites sur l'éducation, les structures de gouvernance et de prestation des services et les cadres législatifs possibles.

Je vous présente maintenant les membres du comité qui sont ici ce soir. Je commence à ma droite avec le sénateur Ataullahjan, de l'Ontario; le sénateur Raine, de la Colombie-Britannique; le sénateur Patterson, du Nunavut; le sénateur Demers, du Québec; et le sénateur Lang, du Yukon.

Nous accueillons aujourd'hui Eleanor Bernard, directrice exécutive de Mi'kmaw Kina'matnewey, qui est accompagnée de John Jerome Paul, directeur des Services de programmes et de John Donnelly, négociateur. De l'Union of Ontario Indians — nation Anishinabek, nous recevons Murray Maracle, directeur de l'éducation; et du Conseil des premières nations du Yukon, nous accueillons le grand chef Ruth Massie.

Comme nous en sommes aux dernières étapes de notre étude, nous avons de nombreuses questions à vous poser. Je vous prie donc d'être aussi concis que possible dans vos remarques préliminaires afin que les sénateurs puissent pleinement tirer parti du bassin d'expérience dont vous nous faites profiter aujourd'hui.

Ms. Bernard, please proceed with your presentation.

Eleanor Bernard, Executive Director, Mi'kmaw Kina'matnewey: Thank you for inviting Mi'kmaw Kina'matnewey to speak once again to the committee. We have been in operation since 1998, and we have experiences to share. The purpose of our presentation is first to relate how education works for us in terms of self-government and service delivery and education agreements with the province and second to make suggestions on how to make things better for others. We have kept the focus of this presentation on elementary and secondary education.

Eleven Mi'kmaq First Nations in Nova Scotia exercise jurisdiction over education through the Mi'kmaw Kina'matnewey. Two thirds of our students attend school on-reserve, and the other third attend provincial schools. In addition, our education agreement with the Province of Nova Scotia allows us to negotiate for programs and services for Mi'kmaq students living off-reserve. There are many areas where we feel that Mi'kmaw Kina'matnewey has demonstrated success in service delivery in developing a modern relationship with the Province of Nova Scotia. Our graduation rate has increased steadily over the past 13 years. Anecdotally, in Eskasoni, four high school students graduated in 1998, but there were 53 graduates in 2010. In terms of percentage, last year saw a graduation rate of 72 per cent.

We have developed retrieval programs for students at risk and successful immersion programs have been implemented in our schools. The findings of a long-range study by McGill University show that these students adapt quickly into regular programming and score higher on literacy tests by grade 6 than in the regular programs. In cooperation with the Nova Scotia department of education, we have introduced system-wide assessments in literacy and numeracy in all schools on reserve. We have developed common identifiers with the province so that we can track students throughout their academic career. We have negotiated a modern education agreement with the Province of Nova Scotia for our students attending provincial schools. The agreement, currently in its fifth year, stresses student success as the basis of the agreement. Nova Scotia assumes shared responsibility for student performance in the provincial schools and commits to developing programs to meet Mi'kmaq students' learning needs.

There remains much work to be done. The Mi'kmaq language is at risk. It is important to maintain the language as an integral part of Mi'kmaq culture. Students with solid language skills develop confidence in themselves and their communities. Some of our communities have lost the language. It is our intent over the coming years to devote significant resources to the development of Mi'kmaq learning materials and books, training of Mi'kmaq

Madame Bernard, nous écoutons votre exposé.

Eleanor Bernard, administrative, Mi'kmaw Kina'matnewey : Merci d'avoir invité Mi'kmaw Kina'matnewey à prendre la parole encore une fois devant votre comité. Comme notre organisation existe depuis 1998, il y a bien des expériences dont nous souhaitons vous faire bénéficier. Après vous avoir expliqué dans un premier temps le fonctionnement de notre système d'éducation dans un contexte d'autonomie gouvernementale et d'ententes avec la province pour la prestation des services et l'éducation, nous vous présenterons quelques suggestions d'améliorations pour l'ensemble des collectivités autochtones. Notre exposé porte principalement sur l'éducation primaire et secondaire.

Onze Premières nations micmaques de la Nouvelle-Écosse assument la responsabilité de l'éducation par l'entremise de Mi'kmaw Kina'matnewey. Deux tiers des élèves fréquentent les écoles situées dans les réserves, et l'autre tiers se retrouve dans les écoles provinciales. Notre entente avec la province de la Nouvelle-Écosse nous permet, en outre, de négocier pour obtenir des programmes et des services au bénéfice des élèves micmacs vivant à l'extérieur des réserves. Nous estimons que Mi'kmaw Kina'matnewey a démontré à bien des égards qu'il est possible d'assurer une prestation efficace des services en établissant une relation moderne avec le gouvernement provincial. Nos taux de diplomation ont augmenté sans cesse au cours des 13 dernières années. Je vous dirais, par exemple, que l'on a recensé à Eskasoni 53 diplômés du secondaire en 2010, comparativement à 4 seulement en 1998. L'an dernier, le taux de diplomation a atteint 72 p. 100.

Nous avons développé des programmes de récupération pour les étudiants à risque et des programmes d'immersion ont été mis en oeuvre avec succès dans nos écoles. Selon une étude à long terme menée par l'Université McGill, les élèves de ces classes d'immersion s'adaptent rapidement au programme régulier et obtiennent de meilleurs résultats aux tests d'alphabétisation menés en sixième année. En coopération avec le ministère de l'Éducation de la Nouvelle-Écosse, nous avons institué un régime général d'évaluation des taux d'alphabétisation et de numératie pour toutes les écoles situées dans les réserves. Nous avons établi des facteurs d'identification que nous partageons avec la province, ce qui nous permet de suivre les élèves tout au long de leur cheminement académique. Nous avons négocié une entente moderne avec la province de la Nouvelle-Écosse pour nos élèves fréquentant les écoles provinciales. Cette entente, qui en est à sa cinquième année, est fondée d'abord et avant tout sur la réussite scolaire. La Nouvelle-Écosse assume sa part de responsabilité pour le rendement des élèves dans les écoles provinciales et s'engage à concevoir des programmes pour satisfaire aux besoins en apprentissage des élèves micmacs.

Il y a encore beaucoup à faire. La langue micmaque est en péril. Il est important de protéger notre langue qui fait partie intégrante de la culture micmaque. Les élèves qui maîtrisent bien leur langue prennent confiance en eux-mêmes et en leur communauté. Dans certaines de nos communautés, la langue a été perdue. Au cours des années à venir, nous avons l'intention de consacrer des ressources considérables à la conception d'ouvrages et de matériel

language teachers, and the provision of online language programs. Mi'kmaw Kina'matnewey schools take part in all province-wide literacy and numeracy testing. We will not be satisfied until our testing results match or surpass the provincial averages.

Many of our students are not prepared to engage successfully in the Mi'kmaq and wider Canadian societies. These students can become a life-long drain on community and provincial resources. Investments in alternative programs, recreation activities, retrieval programs and tutoring can have an impact on student success. The Mi'kmaw Kina'matnewey exercises jurisdiction that is recognized by both the federal and provincial governments. We do not believe that Canada recognizes that reality on a day-to-day basis. A few changes would assist Mi'kmaw Kina'matnewey greatly and allow us to devote our full attention to education rather than to administration.

Simplify the financial renewal process. In spite of being in existence for 13 years, it has taken 3 years to negotiate a new financial agreement with Canada. The late signing of the agreement this fiscal year has cost Mi'kmaw Kina'matnewey in excess of \$1.1 million. In fact, even though the agreement was approved by Treasury Board at its meeting on September 22, we have been informed that the new funds that are part of the grant will not be available until December at the earliest. We have a financial track record of 12 years of no deficits, clear audits and successful program delivery. We have built two large schools on time and within budgets. Wagmatcook First Nation has been ready for the past three years to begin construction of a new school. The resources are available under the agreement, but for three years it remained unsigned. This project would have been a good inclusion in the federal infrastructure program.

Ensure self-governing communities are considered in relation to new initiatives, capital, O and M of facilities. Too often in the past, new programs were developed with no consideration for the unique relationship that exists between Canada and Mi'kmaw Kina'matnewey. We do not want to be treated as an Indian Act band. Special education, First Nation student support programs and education partnership programs are examples of programs implemented without consideration of our existence or the wordings of our financial agreements. Our professional education relationship is with the Province of Nova Scotia. Our financial relationship is with Canada. Recognize that Mi'kmaw Kina'matnewey operates their schools using provincial curricula and standards. The professional relationship we have in terms of education is not with Indian and Northern Affairs Canada.

d'apprentissage de la langue micmaque, à la formation d'enseignants en langue micmaque, et à la mise en ligne de programmes de formation linguistique. Des écoles relevant de Mi'kmaw Kina'matnewey sont assujetties au régime provincial d'évaluation des compétences en alphabétisation et en numératie. Nous ne serons pas satisfaits tant que nos résultats ne seront pas, tout au moins, à la hauteur des moyennes provinciales.

Bon nombre de nos élèves ne sont pas bien préparés à se débrouiller au sein de la société micmaque et du Canada dans son ensemble. Ces jeunes risquent de devenir des fardeaux qui, toute leur vie durant, draineront les ressources communautaires et provinciales. Les investissements dans les programmes d'éducation alternative, les activités récréatives, les programmes de récupération et le mentorat peuvent avoir un impact sur la réussite scolaire. Mi'kmaw Kina'matnewey exerce une compétence qui est reconnue à la fois par les gouvernements fédéral et provincial. Cependant, nous ne croyons pas que cette reconnaissance se concrétise véritablement au jour le jour. Quelques changements pourraient être apportés pour faciliter grandement la tâche de Mi'kmaw Kina'matnewey en nous permettant de porter toute notre attention à l'éducation des jeunes, plutôt qu'à l'administration des programmes.

Il serait bon de simplifier le processus de renouvellement du financement. Même si nous existons depuis 13 ans déjà, il nous a fallu trois longues années pour négocier une nouvelle entente financière avec le Canada. La signature tardive de l'entente au cours du présent exercice financier a coûté plus de 1,1 million de dollars à Mi'kmaw Kina'matnewey. De fait, même si l'entente a été approuvée par le Conseil du Trésor à sa réunion du 22 septembre, on nous a informés que les nouveaux fonds prévus ne seront pas disponibles avant décembre, dans le meilleur des cas. Nous avons pourtant un dossier financier impeccable : 12 années sans déficit, des vérifications en bonne et due forme et une prestation efficace des programmes. Nous avons construit deux grandes écoles en respectant les échéanciers et les budgets. Voilà maintenant trois ans que la Première nation de Wagmatcook est prête à construire sa nouvelle école. Les ressources nécessaires sont prévues dans la nouvelle entente, mais il a fallu trois ans pour la signer. C'est un projet qui se serait bien inscrit dans le Programme d'infrastructure fédéral.

Il faudrait par ailleurs que les communautés autonomes soient prises en compte relativement aux nouvelles initiatives, aux investissements et aux frais de fonctionnement et entretien des installations. Il est arrivé trop souvent dans le passé que de nouveaux programmes soient conçus sans égard à la relation unique qui existe entre le Canada et Mi'kmaw Kina'matnewey. Nous ne voulons pas être traités comme une bande au sens de la Loi sur les Indiens. On a notamment mis en oeuvre des programmes d'éducation spécialisée, de soutien aux étudiants des Premières nations et de partenariat en éducation sans tenir compte de notre existence ou du libellé des ententes financières que nous avons conclues. Nos liens en matière d'éducation ont été tissés avec la province de la Nouvelle-Écosse; nos relations financières ont été établies avec le Canada. Ce dernier doit

Understand the education planning cycle. As of this date, we are rated a response on current year funding for the Education Partnership Program. The school year has started.

Recognize and respect our jurisdiction. We will continue to respect the financial accountability we have with Canada. We continue to work with federal staff to ensure they receive relevant and up-to-date information for their needs. We continually guard against the provision of duplicate or irrelevant material or information.

At the risk of ignoring recommendations from the royal commission and numerous studies and initiatives involving Aboriginal education, we offer two simple suggestions. We really believe and have evidence to show that exercising jurisdiction makes a real difference. Simplify the transfer of education jurisdiction. We know across the country many groups have been negotiating for dozens of years with no apparent end in sight. Lay out some models that Canada can support. Have Canada state clearly what it is prepared to do. All too often, negotiations are carried out with a blank slate and over time Canada lays out their limitations and conditions. Years of negotiation are spent on own source revenue agreements, intellectual property clauses and program reporting requirements, activities that are all often raised years after negotiations begin.

The Chair: I will now go to the far northwest and call on Grand Chief Massie for her presentation, please.

Ruth Massie, Grand Chief, Council of Yukon First Nations: Good evening. *Shaw Nithan*. Thank you, senators, for the invitation to speak to you today regarding a very important role for all Canadians, parents, families and children: Education.

As Grand Chief for the Council of Yukon First Nations and a member of the Ta'an Kwach'an Council, I am here to speak to you regarding the needs for improvement in the education system for Yukon First Nation students. In Yukon, there are 14 First Nations and 11 that have land claim and self-government agreements. We would like to acknowledge all those who have assisted our students, the efforts made thus far and the continued work and undertakings to create an education system suitable for our children. The education of our people is an integral part of our traditional ways and the connection to our lands; in the words

reconnaître que Mi'kmaw Kina'matnewey administre ses écoles en fonction des normes et des programmes d'étude provinciaux. Cette relation professionnelle en matière d'éducation ne nous lie pas à Affaires indiennes Canada. Il faudrait que le cycle de planification de l'éducation soit bien compris. Nous attendons toujours une réponse concernant notre financement annuel dans le cadre du Programme de partenariat en éducation. L'année scolaire est déjà en cours.

Il faut que notre compétence soit reconnue et respectée. Nous continuerons à assumer nos responsabilités financières à l'endroit du Canada. Nous allons poursuivre notre travail avec les fonctionnaires fédéraux en nous assurant qu'ils disposent des renseignements à jour et pertinents dont ils ont besoin. Nous nous efforçons sans cesse d'éviter de fournir des informations ou des documents redondants ou non pertinents.

Au risque de passer outre les recommandations de la Commission royale de même que les nombreuses études et initiatives touchant l'éducation des Autochtones, nous vous proposons deux suggestions bien simples. Nous croyons vraiment, avec preuve à l'appui, que l'exercice des pouvoirs en matière d'éducation fait nettement une différence. Il conviendrait donc de simplifier le transfert de ces pouvoirs. Nous savons que de nombreux groupes de différentes régions du pays négocient en ce sens depuis des dizaines d'années sans conclusion à l'horizon. Il faut établir certains modèles susceptibles d'être appliqués au Canada. Le Canada se doit d'énoncer clairement ce qu'il est disposé à faire. Trop souvent, les négociations s'amorcent de façon très ouverte avant que le Canada ne fixe ses limites et ses conditions, au fil de pourparlers qui s'éternisent au sujet des ententes touchant les revenus autonomes, des clauses visant la propriété intellectuelle et des exigences en matière de présentation de rapports sur le programme, des points qui sont hélas soulevés bien des années après l'amorce du processus.

Le président : Je vais maintenant aller du côté du Nord-Ouest canadien pour demander au grand chef Massie de bien vouloir nous présenter son exposé.

Ruth Massie, grand chef, Conseil des Premières nations du Yukon : Bonsoir. *Shaw Nithan*. Je vous remercie, mesdames et messieurs les sénateurs, de m'avoir invitée à venir vous parler aujourd'hui d'un sujet très important pour tous les Canadiens, qu'ils soient parents ou enfants : l'éducation.

Je suis ici en ma qualité de grand chef du Conseil des Premières nations du Yukon et de membre du Conseil des Ta'an Kwach'an. Je souhaite vous entretenir de la nécessité d'améliorer le système éducatif fréquenté par les élèves des Premières nations du Yukon. Dans ce territoire, on retrouve 14 Premières nations, dont 11 qui ont signé des accords sur les revendications territoriales et sur l'autonomie gouvernementale. Nous voudrions exprimer notre gratitude à toutes les personnes qui ont aidé nos élèves, qui ont déployé des efforts dans ce sens et qui travaillent sans relâche pour créer un système éducatif adapté aux besoins de nos enfants.

of our elders, “the whole Yukon is our school; in the past, we learned from our surroundings.” That is in our document *Together Today for our Children Tomorrow*.

In the current context our education system, including primary and secondary, has changed dramatically for First Nations from a traditional holistic approach — which we grew up in, for my age group, including our languages, our cultural practices, learning from the community, our elders and our families — to children attending government-run public schools.

In 1964, under the federal-territorial General Tuition Agreement, the federal government transferred the responsibility for education to the territorial government without First Nation involvement. The primary objective of the agreement was to provide “the same educational opportunities and instruction” for all students. It outlined the policy of joint education by which the Government of Yukon would be responsible to educate the status Indians in the Yukon. Relatively few studies over the years have evaluated whether this objective has been accomplished for Yukon schools. A study was done in 2007 on education reform. The Yukon does not have on-reserve First Nation run schools like other jurisdictions in Canada. Therefore, all Yukon First Nation students attend public schools, with the understanding that culture, language and First Nation morals and values are instilled within the educational programs and school community.

An education which provides our students all the tools they need to succeed has not only been our request, but our right. Successful students who are confident, culturally enriched and positive contributors to our communities and Canada are fundamental for the future success of Yukon First Nations people. Our future cultural, economic and social well-being is dependent upon each generation achieving their educational goals and needs. Currently, this is not happening. Many students today are not completing school and our low literacy rates are a barrier or a problem.

In terms of how we, as Yukon First Nations, see change occurring in the current education system, we can look back to our document of *Together Today for our Children Tomorrow* and the Kwiya report from 1987, which outlines suggestions on how to improve the education of our children. All of the recommendations in those documents still stand today, 40 years later. Change in governance structures, policy and legislation, and development of true partnerships working together are all key factors in eliminating the gap for our students.

L'éducation de notre peuple est une partie intégrante de nos traditions et du lien qui nous unit avec notre Terre; comme le disent nos aînés, « Tout le Yukon est notre école; c'est dans ce milieu que nous avons tout appris. » Cette citation est tirée de notre document *Together Today for our Children Tomorrow*.

Dans le contexte actuel, le système éducatif (dont l'enseignement primaire et secondaire) a changé considérablement pour les élèves des Premières nations. Nous sommes passés d'une approche holistique et traditionnelle (enseignement de nos langues, de nos pratiques culturelles et de l'importance d'apprendre de la communauté, des aînés et des membres de la famille) à un système où nos enfants fréquentent des écoles publiques qui sont gérées par le gouvernement.

En vertu de l'entente générale fédérale-provinciale de 1964 sur les droits de scolarité, le gouvernement fédéral a transféré la gestion de l'éducation au gouvernement territorial sans confier quelque responsabilité que ce soit aux Premières nations. L'objectif principal de l'entente consistait à offrir « des possibilités de s'instruire et une scolarité semblables » à tous les élèves. Elle décrivait la politique d'éducation conjointe selon laquelle le gouvernement du Yukon allait assurer l'éducation des Indiens inscrits du territoire. Relativement peu d'études ont permis de déterminer si cet objectif a été réalisé ou non dans les écoles du Yukon. Une étude sur la réforme de l'éducation a été menée en 2007. Au Yukon, il n'existe pas d'écoles de réserve gérées par les Premières nations, comme c'est souvent le cas dans d'autres sphères de compétence, et tous les élèves de ce territoire fréquentent donc des écoles publiques où la culture, la langue, l'éthique et les valeurs des Premières nations sont transmises par le programme scolaire.

Nos enfants ont le droit de recevoir une éducation qui leur fournit tous les outils dont ils ont besoin pour réussir et c'est ce que nous avons demandé. Des élèves qui réussissent, qui ont confiance en eux-mêmes, qui sont imprégnés de leur culture et qui contribuent de manière positive à leurs communautés et à la société canadienne sont essentiels pour assurer l'avenir des Premières nations du Yukon. Notre bien-être culturel, économique et social futur dépend de la satisfaction des besoins éducatifs de chaque génération, ce qui n'est pas le cas actuellement. Nombreux sont les élèves qui ne terminent pas leurs études, et notre faible taux d'alphabétisation constitue une barrière ou un problème.

Pour voir comment les Premières nations du Yukon pourraient apporter des modifications au système éducatif actuel, on peut se référer au document de 1973 intitulé *Together Today for our Children Tomorrow* et au rapport Kwiya de 1987, qui suggèrent des mesures pour améliorer l'éducation de nos enfants. Les recommandations formulées dans ces deux documents sont encore valables aujourd'hui, 40 ans plus tard. Ce n'est qu'en changeant les structures de gouvernance, les politiques et les lois et qu'en établissant de vrais partenariats qu'on pourra réellement corriger les lacunes de nos élèves.

In the Kwiya report, four recommendations were intended to be addressed in 1987, when the report came out, and they still are today: First Nations education, official recognition of equality of opportunity in education for Yukon people; formal recognition of First Nations culture as part of Yukon society; recognition of the immediate need for an Indian education commission to represent the interests of Yukon First Nation peoples; and the need for the Yukon government, in partnership with First Nations people, to initiate specific legislation, policy and structural reforms of the territorial education system.

Our elders noted in *Together Today for our Children Tomorrow* that:

Unless changes are made by the Indian people themselves, it will have the same results; a one hundred per cent dropout rate . . . much of this is due to curriculum irrelevancy, alienation of Yukon First Nation students, need for more First Nation teachers in the schools, textbooks used to reflect the traditional approaches to the environment, language in all schools, communities to be involved in the delivery of these programs.

Currently, in more cases than not, there are inadequate support systems in place to assist First Nation students attending school, and not all schools have cultural programs or liaisons with Yukon First Nations to assist with establishing a positive cross-cultural environment for the students. Students should feel comfortable, capable and confident in their learning environments. For many of our students, this is not the case. The development of an alternative type of school in Whitehorse was created and it is called the Individual Learning Centre, which has a 90 per cent graduation rate for First Nation students. We must ask ourselves why the Individual Learning Centre is an option that First Nation students choose, and are successful in, versus the public school setting.

We have identified some factors which contribute to students choosing an alternative option: The school environment meets the needs of the students culturally, socially academically and personally; the administration is comprised of First Nation and non-First Nation staff with a hands-on approach with the students; experimental and cultural programming are included in day-to-day activities. With such high levels of success from the Individual Learning Centre, we must also ask ourselves why these models are not incorporated into all 28 Yukon public schools.

When we look deeper into our system, prior to students transitioning into secondary school, there are many factors, beginning with kindergarten, which prohibit students from reaching their full potential. Some communities have the Aboriginal Head Start program enabling pre-kindergarten type

Publié en 1987, le rapport Kwiya contenait quatre recommandations visant à régler de nombreux problèmes liés à l'éducation des Premières nations qui perdurent encore aujourd'hui : la reconnaissance officielle de l'égalité des chances en matière d'éducation pour la population yukonnaise; la reconnaissance officielle de la culture des Premières nations au sein de la société yukonnaise; la reconnaissance du besoin immédiat de créer une commission sur l'éducation des Indiens afin de défendre les intérêts des Premières nations; et la nécessité pour le gouvernement du Yukon, en consultation avec les Premières nations, de mettre en œuvre des réformes législatives, administratives et structurales précises touchant le système éducatif du territoire.

Nos aînés ont indiqué ce qui suit dans le document *Together Today for our Children Tomorrow* :

À moins que les changements soient effectués par les peuples autochtones eux-mêmes, ils donneront les mêmes résultats; un taux de décrochage de 100 p. 100... Cette situation s'explique essentiellement par un programme inadapté, l'aliénation des élèves autochtones, la nécessité de recruter plus d'enseignants membres des Premières nations dans les écoles, des manuels scolaires qui ne reflètent pas les approches traditionnelles en matière d'environnement, les langues parlées dans toutes les écoles et enfin la non-participation des communautés dans la mise en oeuvre de ces programmes.

Dans bien des cas, il n'existe pas actuellement de systèmes de soutien appropriés pour les élèves des Premières nations. Ce ne sont pas toutes les écoles qui ont les programmes culturels ou des contacts avec les Premières nations du Yukon qui les aident à établir un environnement interculturel positif pour tous les élèves. Ceux-ci devraient se sentir à l'aise, compétents et confiants dans leur milieu d'apprentissage, mais ce n'est pas le cas pour bon nombre d'entre eux. Un autre type d'école a vu le jour à Whitehorse, en l'occurrence le centre d'apprentissage individuel où le taux de réussite des élèves des Premières nations a atteint 90 p. 100. Nous devons nous demander pourquoi ces élèves ont choisi le centre d'apprentissage et pourquoi ils y réussissent. Pourquoi n'ont-ils pas choisi l'école publique commune?

Nous avons recensé quelques facteurs qui jouent un rôle dans le choix des élèves : le milieu scolaire répond aux besoins des élèves (sur les plans culturel, social, scolaire et personnel); l'école est gérée par des employés membres des Premières nations et des employés n'appartenant pas à ces nations, et l'apprentissage des élèves s'appuie sur des méthodes pratiques; les programmes expérimentiels et culturels font partie des activités quotidiennes. Puisque le taux de réussite est si élevé au centre d'apprentissage individuel, il faut se demander pourquoi un tel modèle n'a pas été intégré aux 28 écoles publiques du Yukon.

Lorsqu'on examine de plus près notre système éducatif, avant même que les élèves ne passent au niveau secondaire, on se rend compte qu'il y a de nombreux facteurs, et ce, dès la maternelle, qui empêchent les élèves d'atteindre leur plein potentiel. Certaines communautés ont mis en place un programme d'aide préscolaire

programming to ensure students are prepared to enter the public school system. The program includes a strong focus on literacy, culture and language.

As the Yukon is primarily comprised of several rural communities, some of which have more than 85 per cent First Nation student ratio, cultural programming in the school is vital. Many of these students, who transition into urban settings to complete their education, find themselves far behind academically in comparison to other students. This, in turn, is extremely discouraging for the students as it also creates feelings of angst and discomfort in the classroom. These are all factors which have disabled many of our Yukon First Nations students in reaching their full potential. Many feel defeated before they start.

Yukon First Nations have clearly outlined our vision for education over the years. There were numerous discussions with the department of education with the Yukon government on student success and changes that are required.

In the 2007 final report of the Yukon education reform study, there are over 207 recommendations for improved changes regarding the education system, none of which are implemented today. Governance structures, legislation, policy and fundamental changes within the system are all outlined.

In terms of the current government structure, through a partnership and support of Yukon government, we have established a Yukon First Nation Education Commission as a step towards co-governance and delivery of education in the Yukon. We will continue to work with the Yukon Department of Education to establish mechanisms to advance the education of our citizens. Shared responsibility of delivery in programming has always been the model and focus we see being the best fit for our citizens.

Yukon First Nations are interested in entering into a tripartite type of agreement with Yukon government and Canada. However, unless all parties are able to play a role actively, the true sense of partnership is lost. Each party has to share the responsibility and effort in striving for success.

Our children are the future of this country. Working with the department to create co-governance models and the sharing of existing and future resources is how Yukon First Nations see our children attaining the best education possible.

After 40 years of discussion, our governments have finally agreed to work together on implementing the outstanding recommendations to attain better education grades for all students attending our public school system.

aux Autochtones qui les prépare à entrer dans le système scolaire public. Le programme met fortement l'accent sur l'alphabétisation, la culture et la langue.

Comme le Yukon est surtout composé de communautés rurales (dont certaines ont des écoles où plus de 85 p. 100 des élèves sont membres des Premières nations), les programmes culturels en milieu scolaire deviennent une nécessité. Bon nombre de ces élèves, qui déménagent en milieu urbain pour terminer leurs études réalisent qu'ils sont très en retard sur le plan des études comparativement à d'autres. Cette situation est extrêmement décourageante pour les élèves, car elle crée en eux des sentiments d'anxiété et d'inconfort lorsqu'ils sont en classe. Ce sont tous là des facteurs qui ont empêché bon nombre d'élèves des Premières nations du Yukon de réaliser leur plein potentiel. Beaucoup d'entre eux se sentent vaincus avant même de commencer.

Les Premières nations du Yukon ont exprimé clairement leur vision en matière d'éducation au fil des ans. Elles ont participé à de nombreuses discussions avec le ministère de l'Éducation du territoire sur la réussite des élèves et les changements qu'il faut apporter pour atteindre ce but.

Dans le rapport final de 2007 sur la réforme de l'éducation au Yukon, on a d'ailleurs formulé pas moins de 207 recommandations concernant le système éducatif, mais aucune d'elles n'est appliquée aujourd'hui. Le rapport donne un aperçu des principaux changements recommandés dans les structures de gouvernance, la législation et les politiques.

En ce qui a trait à la structure de gouvernance actuelle, nous avons établi, avec la collaboration et le soutien du gouvernement du Yukon, une commission sur l'éducation des Premières nations du Yukon, qui constitue un pas vers la co-gestion de l'enseignement dans les territoires. Nous continuerons à collaborer avec le ministère de l'Éducation du Yukon pour mettre en place des mécanismes visant à faire progresser l'éducation de nos concitoyens. Le partage de la responsabilité de la prestation des programmes scolaires a toujours été le modèle que nous avons privilégié, car nous pensons qu'il est plus avantageux pour nos élèves.

Les Premières nations du Yukon aimeraient conclure un accord tripartite avec le gouvernement du territoire et le Canada. Toutefois, à moins que toutes les parties puissent jouer un rôle réel, le vrai sens de ce partenariat sera perdu. Chaque partie doit assumer une responsabilité et déployer des efforts pour aspirer au succès.

Nos enfants sont l'avenir de ce pays. Les Premières nations du Yukon pensent que la collaboration avec le ministère pour élaborer des modèles de gouvernance conjointe et partager les ressources actuelles et futures permettra à nos enfants de recevoir la meilleure éducation possible.

Après 40 ans de discussions, nos gouvernements ont finalement accepté de collaborer pour mettre en oeuvre les recommandations en suspens et permettre à tous les élèves qui fréquentent nos écoles publiques d'obtenir de meilleurs résultats.

In closing, I would like to note the various supplementary documents we have provided as supporting information for your research and study.

Senator Lang has just passed out the package from the Council of Yukon First Nations. In it is a copy of *Together Today for our Children Tomorrow*. It is our original document for land claims settlement. There is a copy of the Yukon education reform report of 2007. There is a copy of the Auditor General's report on the Yukon Department of Education from 2009-10. There is also a copy of *Understanding Land Claims and Self-Government Agreements*, 1997. There is also a map of the Yukon Territory. It is a native language map.

We are honoured to have this opportunity to address the Standing Senate Committee on Aboriginal Peoples and look forward to positive outcomes for our students in regard to the future of their educational path.

In your package, you sent us questions and we gave you a written response as well to the questions forwarded to us.

The Chair: Thank you, Grand Chief.

Unfortunately, colleagues, they are in English only, and it prevents us from circulating the packages as such at the committee level because all documentation has to be in both official languages. Therefore, I will be talking to you, Senator Lang, to possibly make arrangements to have the documents translated. I apologize for this, but it is something that is beyond my control.

Last, but not least, sandwiched between the two ladies, is Mr. Murray Maracle, Education Director, Union of Ontario Indians — Anishinabek Nation.

Murray Maracle, Education Director, Union of Ontario Indians — Anishinabek Nation: Thank you; it is certainly a thorn between two roses, if you put it that way.

I would like to thank the Senate committee for the time to speak on issues on Aboriginal education. It is an area near and dear to my heart. I have been in the area for 30 years. Our organization, the Union of Ontario Indians — Anishinabek Nation, represents 40 First Nations of the 133 in Ontario. I have beside me numerous reports that have been created by experts in the field, and they are filled with excellent recommendations to improve educational outcomes for First Nations people in Canada. I am not going to tell you anything new, different or groundbreaking that is not already contained in the reports. These reports have been created by Aboriginal educators from our perspective, by joint initiatives between government and First Nations and by the Auditor General, and everything we need to know is in these reports.

The disturbing fact is that with all the knowledge documented, and at great cost, we continue to look for answers. We continue to hope to find the magic bullet that will fix the problem. There is no magic bullet. I will quote Michael Mendelson from one of the reports that I have here beside me: "The school system is failing Aboriginal people in Canada right now." That is a tragedy. The report takes statistics from INAC's own data that shows we hover around 33 per cent graduation rate for Aboriginal learners, which

Avant de clore, j'aimerais mentionner les divers documents supplémentaires que nous avons fournis pour appuyer vos recherches et votre étude.

Le sénateur Lang vient de remettre la documentation du Conseil des Premières nations du Yukon, dont *Together Today for our Children Tomorrow*, notre premier document sur le règlement des revendications territoriales. Il y a aussi le rapport de 2007 sur la réforme de l'éducation au Yukon, le rapport 2009-2010 de la vérificatrice générale sur le ministère de l'Éducation du Yukon et le document de 1997 *Understanding Land Claims and Self Government agreements* et une carte du Yukon en langue autochtone.

Nous sommes honorés de comparaître devant le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones et nous attendons avec impatience les retombées positives sur le parcours scolaire futur de nos élèves.

La documentation comprend les réponses aux questions que vous nous avez envoyées.

Le président : Merci, grand chef.

Chers collègues, puisque les documents ne sont malheureusement qu'en anglais, nous ne pouvons pas vous les remettre en tant que tel, parce qu'ils doivent être dans les deux langues officielles. Je parlerai donc au sénateur Lang et nous allons peut-être faire traduire les documents. Je vous présente mes excuses, mais je n'y peux rien.

Dernier témoin mais non le moindre, assis entre les deux dames, M. Murray Maracle, directeur de l'Éducation, Union of Ontario Indians — Nation Anishinabek.

Murray Maracle, directeur de l'éducation, Union of Ontario Indians — Nation Anishinabek : Merci; on peut dire que je suis une épine entre deux roses.

Je remercie le comité sénatorial du temps accordé pour parler des questions qui portent sur l'éducation autochtone, qui me tient à coeur. Je travaille dans le domaine depuis 30 ans. Notre organisation, l'Union of Ontario Indians — Nation Anishinabek, représente 40 des 133 Premières nations de l'Ontario. J'ai amené bon nombre de rapports d'experts qui contiennent d'excellentes recommandations pour améliorer les résultats en éducation des Premières nations au Canada. Je ne vous apprendrai rien de nouveau, de différent ou d'innovateur par rapport à ce qui se trouve dans ces rapports, produits par des enseignants autochtones à partir de notre point de vue, grâce à des mesures conjointes du gouvernement, des Premières nations et de la vérificatrice générale. Tout ce qu'il faut savoir figure dans ces rapports.

Il est troublant de constater que, malgré tout les preuves documentées, et ce, à fort prix, nous cherchons encore les solutions. Nous espérons encore trouver la solution magique qui va régler le problème, mais cette solution n'existe pas. Comme le dit Michael Mendelson dans un des rapports que j'ai sous la main, le système scolaire ne respecte pas les engagements pris envers les Autochtones du Canada. C'est une tragédie; le rapport présente les données d'Affaires autochtones et Développement du Nord

is less than half of the other Canadian population. One statistic from the report that always bothers me is that 41 per cent of the total budget for education for our young people is transferred to the province, mainly through tuition agreements. Who is holding them responsible for the success of our young people or, better yet, the lack of success?

The Auditor General over the last 15 years continuously gave the federal government bad reviews on handling Aboriginal education, along with some recommendations to improve. As of today, how much has changed?

How do we change that relationship between the federal government and First Nations to start to implement some of these recommendations? We have never had equal partnership in these solutions. Programs are developed, we give our input and it seems it is not taken seriously. We have much to offer in creating solutions, but we must change the relationship. We have to be involved at a higher level, at the table where they write the cabinet documents, Treasury Board submissions and, if necessary, legislation. We have the people with the skill and knowledge to be able to do that.

They continue to tell me why this cannot happen, but no one tells me how it could happen.

I would like to touch on the pan-Aboriginal approach taken by government, the one-size-fits-all. To think that one solution or one policy can be created in such a diverse segment of our population is not real. We have huge geographic differences, from urban to isolated fly-in communities, from communities rich with resources to very poor ones, from large communities to very small communities, from communities that have access to human resources to communities that do not have any.

We need to work towards policies that will empower these communities to take these differences into consideration as opposed to the exclusionary policies that we have now and are dealing with every day.

I would like to highlight a project that we undertook in December of 2010 where we brought together some Aboriginal academics to have a think tank discussion, specifically on Aboriginal education. Members of that committee included Dr. Rose-Alma McDonald, a Mohawk; Dr. Pam Toulouse, an Ojibway and a professor at the School of Education, Laurentian University; Dr. Emily Faries, Cree, a professor of Native Studies at Laurentian University in Sudbury. Dr. Barry Montour is Mohawk, and he is director of education in the Akwesasne Mohawk Board of Education. Bruce Stonefish is a director of the Indigenous Education Coalition in Ontario. Dr. Pam Palmater is Mi'kmaq and is associate professor and chair of the Ryerson University Chair of Indigenous Governance. Dr. Duncan MacLellan is associate professor in the Department of Politics and Administration at Ryerson University; Dr. Scott Clark is

Canada qui montrent qu'environ 33 p. 100 des apprenants autochtones obtiennent un diplôme, moins que la moitié du taux de réussite dans le reste de la population. Par ailleurs, voici une statistique du rapport qui me dérange chaque fois que j'y songe : 41 p. 100 du budget général de l'éducation pour nos jeunes sont transférés à la province, surtout dans des ententes sur les frais de scolarité. Qui demande des comptes au gouvernement provincial sur le succès — ou plutôt l'insuccès — de nos jeunes?

Ces 15 dernières années, le vérificateur général a toujours critiqué le gouvernement fédéral concernant la gestion de l'éducation autochtone et il a fait certaines recommandations pour améliorer les choses. Jusqu'ici, qu'est-ce qui a changé?

Comment pouvons-nous changer la relation entre le gouvernement fédéral et les Premières nations pour commencer d'appliquer certaines recommandations? Nous n'avons jamais été des collaborateurs égaux dans les solutions. Nous donnons notre opinion sur les programmes élaborés, mais on dirait qu'elle n'est jamais prise au sérieux. Nous avons beaucoup à offrir pour élaborer des solutions, mais il faut changer notre relation. Nous devons participer aux discussions de haut niveau avec ceux qui produisent les documents du Cabinet et les présentations au Conseil du Trésor et, si nécessaire, avec ceux qui préparent les projets de loi. Nous avons les effectifs qualifiés pour le faire.

On continue de me dire pourquoi cela ne peut pas se produire, mais personne ne me dit comment y arriver.

J'aimerais parler de l'approche panautochtone uniforme adoptée par le gouvernement. C'est impensable qu'une solution ou qu'une mesure convienne à tous les segments, si distincts, de la population autochtone. Nous avons des différences géographiques très importantes, des communautés urbaines à celles isolées où il faut se rendre par avion, des communautés riches en ressources à celles très pauvres, des grandes communautés à celles très petites et des communautés qui ont accès aux ressources humaines à celles qui n'en ont aucun.

Nous devons travailler à une politique qui permet à ces communautés de tenir compte de leurs différences, au lieu de la politique d'exclusion que nous avons maintenant et qui nous concerne au quotidien.

J'aimerais mentionner un projet entrepris en décembre 2010. Nous avons réuni des universitaires autochtones pour discuter et réfléchir sur l'éducation autochtone. Les membres du comité sont : Mme Rose-Alma McDonald, Mohawk; Mme Pam Toulouse, Ojibway, professeure, Département des sciences de l'éducation, Université Laurentienne; Mme Emily Faries, Cree, professeure, Études amérindiennes, Université Laurentienne, Sudbury; M. Barry Montour, Mohawk, directeur de l'enseignement, Commission scolaire mohawk d'Akwesasne; M. Bruce Stonefish, directeur, Coalition autochtone pour l'éducation, Ontario; Mme Pam Palmater, Mi'kmaq, professeure agrégée et présidente de la Chaire sur la gouvernance autochtone, Université Ryerson; M. Duncan MacLellan, professeur agrégé, Département des politiques et de l'administration, Université Ryerson; M. Scott Clark, professeur agrégé, Département de

associate professor in the Criminal Justice and Criminology Department Ryerson University. Dr. Ted Dunlop is director of the School of Child and Youth care at Ryerson University.

The goal was to provide strategic guidance and innovative ideas about how First Nation governments can address the current issues they face in education, and we included post-secondary in that. The event was explicitly non-political in nature and was not funded or coordinated by any federal or provincial governments.

The think tank noted that in the last 40 years numerous research, studies and reports have been produced related to First Nations education with very little follow-up action. They also highlighted the problematic context of First Nation education when it comes to residential schools, discriminatory laws and policies and government control. This has resulted in physical, social and cultural trauma and is directly related to the significant gap in education achievement levels of the First Nations and Canadians. It was also recognized that education is the key not only to empowering our communities but is a necessary step in our nation-building.

Four general themes were used to gather discussions, including the current context, a strategic vision, an action plan, and how to properly evaluate our successes.

From these learned discussions amongst our own indigenous scholars and academic partners, the group stressed two critical issues to any future success in Aboriginal education. First, we must exercise our inherent right to self-determination and assert jurisdiction over our own futures, which is key to education. Second, we must address the current inequality in education funding, which includes a discriminatory 2 per cent funding cap. We are expected to have equal success with unequal resources. It is time to stop the marginalization of our students and take responsibility and implement some of the recommendations from these reports. We do not need any more reports; we do not need any more recommendations; we need action.

I would like to thank you for your time.

The Chair: Thank you, sir. I will now open up the discussion to questions.

I have a question to start with. The individual learning centre that you spoke of, Grand Chief Massie, would you reiterate again the success of graduates going through there?

Ms. Massie: Some of the students that go to the alternate school are from the rural communities, and they do distance learning through their computers as well as attend. About 90 per cent of the students, when they all enrol, will go through to graduate, because they do have the hands-on help. They have the support consistently on a daily basis.

justice pénale et de criminologie, Université Ryerson; et M. Ted Dunlop, Département des soins aux enfants et aux jeunes, Université Ryerson.

L'objectif était de fournir une orientation stratégique et des idées innovatrices sur la façon dont les gouvernements des Premières nations peuvent régler les questions actuelles en éducation, y compris les études postsecondaires. L'activité était clairement apolitique et elle n'était ni financée ni coordonnée par le fédéral ou les gouvernements provinciaux.

Le groupe de réflexion a indiqué que, dans les 40 dernières années, bien des recherches et des études ont été menées et bon nombre de rapports ont été produits sur l'éducation des Premières nations, mais très peu de mesures de suivi ont été prises. Il a aussi souligné le contexte problématique de l'éducation des Premières nations, en ce qui a trait aux internats, aux lois et aux politiques discriminatoires et au contrôle exercé par le gouvernement. Ces choses ont donné lieu à des traumatismes physiques, sociaux et culturels et elles sont directement liées à l'écart considérable entre les niveaux de réussite en éducation des Premières nations et ceux des autres Canadiens. Il a aussi été reconnu que l'éducation est non seulement essentielle pour renforcer les pouvoirs des communautés, mais qu'elle est aussi une étape nécessaire pour bâtir notre nation.

Les discussions ont porté sur quatre grands thèmes, dont le contexte actuel, une vision stratégique, un plan d'action et la façon d'évaluer adéquatement nos succès.

Grâce aux discussions éclairées de nos propres universitaires autochtones et de nos partenaires en éducation, le groupe a mis l'accent sur deux problèmes graves qui nuit aux succès de l'éducation autochtone. D'abord, nous devons exercer notre droit inhérent à l'autodétermination et faire valoir nos compétences pour ce qui est de notre avenir, un facteur clé en éducation. Ensuite, nous devons nous occuper de l'inégalité dans le financement de l'éducation, alors que s'applique un plafond discriminatoire de 2 p. 100. On s'attend à ce que nous obtenions autant de succès en dépit de ressources moindres. Le temps est venu d'arrêter la marginalisation de nos étudiants, de prendre ses responsabilités et de mettre en oeuvre certaines recommandations présentées dans les rapports. Nous n'avons plus besoin d'autres rapports ou d'autres recommandations; il faut prendre des mesures.

Merci de votre temps.

Le président : Merci, monsieur. Nous allons maintenant passer aux questions.

J'ai une question pour commencer. Grand chef Massie, pourriez-vous nous rappeler le succès que connaissent les diplômés du centre d'apprentissage individuel dont vous avez parlé?

Mme Massie : Certains étudiants de l'école parallèle viennent des communautés rurales et ils apprennent à distance grâce à leurs ordinateurs en plus d'assister aux cours en classe. Environ 90 p. 100 des étudiants inscrits vont obtenir le diplôme, parce qu'ils reçoivent directement de l'aide et un soutien constant au quotidien.

The Chair: Is it because of a better pupil-teacher ratio or have you been able to analyze why the success rate has been that much better?

Ms. Massie: As they go through their program, they go on their own individual education path. We have some learners who are a little faster and slower and so on, but they have the constant attention on a daily basis. Their programs change and they are quite relevant to their traditional ways. I think it is just the perspective. I think a lot of it, too, is that some of our teachers are Aboriginal teachers, so if the students are having difficulties or whatever, they are coming forward. When they go to public school they get frustrated; they just walk out the door and do not come back.

When they go in, they are really encouraged by counselling to go into the school. A lot of the feedback from the students was that they were being ignored in public school, and they get frustrated and they leave school.

The Chair: Are some of the students that you are producing there going into post-secondary and to universities around the country?

Ms. Massie: Most of them are, yes.

The Chair: Are they in a position to compete and to perform at that level?

Ms. Massie: Yes. When they come out of the learning centre they do have to go into, I guess it is like a grade 13 at the college, it is like college prep, just to ensure that they are passing all the aptitudes and so on. That is a three-year program and most are in there for about half a semester and they go into their field of study then.

Senator Lang: Could I follow up on the success of that program that the Grand Chief spoke of? It is one that could be looked at across the country. This is largely students who have been in the public school system, as she has said, have dropped out, but they have volunteered to come back. This is an initiative that was taken in fact by a minister of education who is First Nation, and he was the one who came up with the idea in conjunction with the department of education to see how we could save these young people and put them back into the education system.

It has been very successful. They do come out eventually, the majority of them, with grade 12. It is not strictly for First Nations. Once again, it is for all students who have had trouble in school. At the end of the day, I think we have managed to help these young people get back into the world of education and to get into that learning centre and then move on. I think the Grand Chief has touched on in her remarks very well the fact that the Government of Yukon, in conjunction with the First Nations and the other side of the population, especially in our small communities, are working very closely together and I think overall have a lot of successes that we could talk about.

Senator Meredith: Grand Chief, I would like to pick up also on that point you raised with respect to the alternative school. What have you done in terms of trying to incorporate some of the best

Le président : Est-ce en raison d'un meilleur ratio d'étudiants par enseignant ou avez-vous pu analyser pourquoi le taux de succès est bien supérieur?

Mme Massie : Dans le programme, les étudiants suivent leur propre parcours. Certains apprenants sont un peu plus rapides, tandis que d'autres le sont un peu moins, et cetera, mais ils profitent d'une attention constante au jour le jour. Les programmes changent et ils sont très pertinents concernant les traditions. Je pense que ce n'est qu'une question de point de vue. Par ailleurs, certains enseignants sont autochtones, un facteur important. C'est pourquoi les étudiants qui éprouvent des difficultés ou qui ont un problème s'expriment. À l'école publique, ils deviennent frustrés et ils n'y retournent plus.

Les orienteurs encouragent beaucoup les gens à s'inscrire au centre. Bien des étudiants disent qu'on les ignorait à l'école publique; c'est ce qui les frustre et les fait décrocher.

Le président : Certains de vos étudiants font-ils des études postsecondaires et vont-ils à l'université, partout au pays?

Mme Massie : La plupart, oui.

Le président : Ont-ils ce qu'il faut pour réussir à un tel niveau?

Mme Massie : Oui. Après avoir été au centre d'apprentissage, les étudiants doivent suivre une préparation aux études postsecondaires pour confirmer leurs compétences et ce genre de choses. C'est un programme de trois ans et la plupart des étudiants font environ un demi-trimestre avant de passer à leur champ d'études.

Le sénateur Lang : Puis-je en savoir plus sur le succès du programme dont le grand chef a parlé? Il pourrait être examiné partout au pays. La population étudiante est composée en grande partie de décrocheurs venant du réseau d'écoles publiques, qui ont choisi eux-mêmes de reprendre les études. C'est en fait une initiative d'un ministre de l'éducation membre des Premières nations, qui a examiné avec les gens du ministère comment sauver les jeunes et les réinsérer dans le système d'éducation.

Le programme remporte un vif succès et la plupart des étudiants réussissent tôt ou tard la 12^e année. Il ne s'adresse pas seulement aux Premières nations, mais à tous ceux qui ont des difficultés à l'école. Je pense qu'au bout du compte, nous sommes arrivés à aider les jeunes à retourner étudier au centre d'apprentissage avant de passer à autre chose. Le grand chef a indiqué très clairement que le gouvernement du Yukon, les Premières nations et les autres habitants, surtout dans les petites collectivités, collaborent très étroitement. Ces gens remportent de nombreux succès dont nous pourrions parler.

Le sénateur Meredith : Grand chef, j'aimerais aussi parler de l'école parallèle. Qu'avez-vous fait pour intégrer au système public certaines des pratiques exemplaires de cette école? Les

practices that have been learned at this alternative school into the public system? Has there been a willingness on the part of the boards of education to implement something similar to increase the graduate rates at the public school level?

Ms. Massie: In some of the schools they have pilot projects a little bit similar to that. As Senator Lang said, this learning centre is not only for First Nations students; it is for whoever has dropped out. It is the encouragement to get them back on the education path.

At our high school, we do have pilot projects, but we also have some Aboriginal advisory committees that work right in the department of education. They are putting together a joint action plan with our education commission. We do have an Aboriginal education commission up and running now, with the support of the Yukon government. We have been putting the development and the establishment of these units together over the last couple of years, so they are just starting to get together.

Everyone has their scribe notes and they compare them. We are actually working together quite nicely now. We are on phase two of our projects and committees working together. It is called education in partnerships with the Yukon government. We have an action plan that we participate in.

We are participating in a MOU for a tri-party agreement, and Yukon and First Nations of the Yukon have agreed to approach Canada, and Canada has not stepped up to the plate. They have just recently advised us they want to have a facilitation role rather than a responsibility role in the tri-party. Now we are looking at whether we should go bilateral and both of us approach Canada.

That is where we are at in that process, but there is a pilot in one of our schools and it is just starting. We have not got any results from it yet. Everyone seems to be so excited about it, but the school year just started.

Senator Meredith: To look at the resource training for teachers in terms of pulling them out of the public system or having to sensitive them to the culture and language and sort forth so they are able to effectively impact these students, has anything like that been entertained?

Ms. Massie: Do you mean to pull them out of school?

Senator Meredith: Teacher training.

Ms. Massie: Through the Department of Education, we have Aboriginal language programs in our public schools. I would say all of our communities have the Aboriginal languages in their schools. We also have traditional programming in the schools, which is out on the land doing the cultural practices on a daily basis in some of the rural communities.

Senator Meredith: Ms. Bernard, you wanted to comment on that?

commissions scolaires ont-elles montré une volonté d'appliquer quelque chose de semblable pour augmenter les taux de diplomation dans les écoles publiques?

Mme Massie : Certaines écoles ont des projets pilotes un peu semblables. Comme le sénateur Lang l'a dit, le centre d'apprentissage n'est pas seulement pour les Premières nations, mais pour tous les décrocheurs. C'est un encouragement pour reprendre son parcours scolaire.

Concernant l'école secondaire, non seulement nous avons des projets pilotes, mais des comités consultatifs autochtones travaillent directement au ministère de l'Éducation. Ces comités élaborent un plan d'action conjoint avec notre commission scolaire autochtone, maintenant fonctionnelle, qui profite de l'appui du gouvernement du Yukon. Nous travaillons à l'élaboration et à la mise sur pied de tels comités depuis deux ou trois ans et ils commencent à peine à collaborer.

Toutes les idées des intervenants concordent et notre collaboration fonctionne plutôt bien maintenant. Nous sommes rendus à la deuxième étape de nos projets et de la collaboration entre les comités dans nos partenariats éducatifs avec le gouvernement du Yukon. Nous avons un plan d'action dans lequel nous avons un rôle à jouer.

Le gouvernement et les Premières nations du Yukon ont proposé un protocole d'entente tripartite au gouvernement du Canada, mais il vient de nous dire qu'il voulait être facilitateur au lieu de recevoir des responsabilités dans une entente tripartite. Nous examinons maintenant la possibilité d'une entente bilatérale pour discuter ensemble avec le gouvernement fédéral.

Voilà où nous en sommes dans le processus. Cependant, un projet pilote dans une école ne vient que de commencer et nous n'avons obtenu aucun résultat pour l'heure. Tout le monde semble très excité à ce chapitre, mais l'année scolaire ne vient que de commencer.

Le sénateur Meredith : Avez-vous examiné les ressources de formation des enseignants visant à les sortir du système public ou à les sensibiliser à la culture, au langage et à ce genre de choses pour qu'ils soient bel et bien en mesure d'avoir une influence sur les étudiants?

Mme Massie : Parlez-vous de retirer les enseignants des écoles?

Le sénateur Meredith : Je parle de les former.

Mme Massie : Grâce au ministère de l'Éducation, nos écoles publiques offrent des programmes en langues autochtones à toutes les communautés. Nous disposons aussi d'un programme sur les traditions, qui consiste à employer les pratiques culturelles au quotidien dans certaines communautés rurales.

Le sénateur Meredith : Madame Bernard, souhaitez-vous ajouter quelque chose?

Ms. Bernard: I wanted to point out that one of the initiatives that Mi'kmaw Kina'matnewey has been involved in is partnerships with universities. When we partner with universities, we try to make sure they bring programs to the communities. We have a program that has just been completed in the community of Eskasoni. It is a certificate for teachers who are teaching immersion in the Eskasoni schools and other Mi'kmaw Kina'matnewey schools. It has been very successful. We have had a BED program delivered in the community that has been successful and has graduated at least 15 students. We are looking at doing another program.

The programs that have been delivered in the communities have been successful. The university comes to the community.

Senator Raine: I have a supplementary question for Grand Chief Massie. You mentioned that some of the schools had an Aboriginal Head Start program, but not all of them. Is there a reason they would not all have an Aboriginal Head Start program?

Ms. Massie: Some of our communities are very small, and there is a minimum number of students that can go to a head start program. Some of the programs do not have enough students. In Whitehorse they have a larger program. There are two First Nations there, but only one has the Aboriginal Head Start program. They invite the other First Nation to participate because their population is not big enough to have two programs. Why have two programs when they are all in the same central location?

Our communities also have a lot of distance between them for the ones that do not have a program.

Senator Raine: Have you looked at early childhood education delivered through the parent? Parents are often involved with the health system when they are pregnant and having their baby. Maybe that is a good time to start to get the mothers involved in those small communities with some remote support for early head start.

Ms. Massie: We have a very active stay-at-home learning program. Some of them are doing long-distance education right in the home. Some of the high school students who do not want to transition into the city and do not fare well when away from their families can do long-distance learning on the computers. There is a lot of home learning programming in the territory because of not only the Aboriginal population but also the Yukon population itself. We have many rural residents who live in the middle of nowhere, so if they have a computer they can log on and learn that way. That is positive.

Senator Raine: Listening to you describe the situation in the Yukon, one question I would ask is why you would want to get the federal government involved. All the rest of the country seems to be anxious to do it themselves with self-government. You already have self-government for the most part. What is it that you are expecting by bringing the federal government into a tripartite agreement?

Mme Bernard : Je signale que les initiatives de l'organisation Mi'kmaw Kina'matnewey comportent des partenariats avec les universités et nous veillons à ce que les programmes soient offerts dans les communautés. Par exemple, un programme de certificat pour les enseignants en immersion dans les écoles d'Eskasoni et de Mi'kmaw Kina'matnewey vient de se terminer. Ce programme a connu un franc succès, tout comme celui donné dans la communauté qui a permis à au moins 15 étudiants d'obtenir un baccalauréat en éducation. Nous cherchons à mettre en oeuvre un autre programme.

Les programmes donnés dans les communautés ont remporté du succès. Les universités viennent à la communauté.

Le sénateur Raine : J'ai une autre question pour le grand chef Massie. Vous avez dit que seulement certaines écoles avaient un programme d'aide préscolaire aux Autochtones. Pourquoi certaines écoles ne disposent-elles pas d'un tel programme?

Mme Massie : Certaines communautés sont très petites et n'ont qu'un minimum d'élèves à envoyer dans le programme, tandis que certains programmes manquent d'élèves. À Whitehorse, une seule des deux Premières nations a le programme d'aide préscolaire aux Autochtones, mais il est plus important et l'autre Première nation est invitée à y participer, parce que la population n'est pas suffisante pour que deux programmes soient offerts. Il est inutile d'offrir deux programmes si tous les élèves sont situés dans la même région centrale.

Nos communautés sans programme sont également très éloignées les unes des autres.

Le sénateur Raine : Avez-vous examiné l'éducation donnée à la petite enfance par les parents? Souvent, ils entrent en contact avec le système de santé pendant la grossesse ou pour l'accouchement. C'est peut-être le bon moment pour faire participer les mères, dans les petites communautés jouissant d'un appui à distance, afin de faire prendre tôt aux enfants un bon départ.

Mme Massie : Notre programme d'apprentissage au foyer est très utilisé. Certains apprenants bénéficient de l'éducation à distance à la maison même. Il s'agit, dans certains cas, d'élèves du secondaire qui ne veulent pas faire le saut dans une grande ville et qui s'adaptent mal à l'éloignement de leurs familles. Ils peuvent bénéficier de l'apprentissage à distance grâce à l'ordinateur. Dans la population générale du Yukon, et non seulement chez ses Autochtones, on se sert beaucoup de programmes d'apprentissage à la maison. Beaucoup d'habitants de nos régions rurales vivent au milieu de nulle part. L'ordinateur leur permet de se brancher et de s'instruire de cette façon. C'est avantageux.

Le sénateur Raine : Votre description de la situation au Yukon m'amène à vous demander pourquoi vous recherchez la participation fédérale. Partout ailleurs au pays, on semble très désireux de se débrouiller soi-même, grâce à l'autonomie. Vous possédez déjà en grande partie cette autonomie. Qu'attendez-vous de la participation fédérale dans un accord tripartite?

Ms. Massie: It would be the financial support of your system. The territorial government is an agent of the Crown, and the resources go straight to them. We do not feel that expenses in the education department are getting the best bang for the buck. A lot of it is going into administration when it should be going to education and programming.

In our department, administration overrides service delivery, I guess.

Mr. Maracle: We have a unique situation in Ontario. The Ontario government has instituted full-day junior kindergarten that starts at four years old. Many of our communities that do not have schools within their community will have to send four-year-olds out to full-day kindergarten. That will rob from the Head Start programs and daycares we have in our communities. The programs we have in our communities are culturally and linguistically enriched. When the government does things, it can sometimes step on the jurisdiction that we have, and then it becomes a fight for students. On the outside, the population is dwindling and they are trying to keep the schools open. Our communities are growing at a rapid rate, and we are trying to contain as many young people as we can. Sometimes those decisions get made without a lot of consultation, and it takes away from the solid beginning we want to give these young people.

The Chair: Mr. Maracle, do you believe in a tripartite agreement? Do you believe that working with the federal government, the provincial government and the First Nations is workable?

Mr. Maracle: No, absolutely not.

The Chair: For what reason?

Mr. Maracle: If we work in a tripartite agreement, we first have to understand that we have jurisdiction for education. We will have a bilateral agreement with the federal government and a bilateral agreement with the provincial government. The federal government responsibility is resourcing, and we can do bilateral agreements in that case. We can do bilateral agreements with the province on the educational attainments and standards. I do not think the two should be mixed together.

Senator Demers: Thank you for the good presentations. They were well prepared. Last year I went with Senator Lang to the Yukon, and in particular Whitehorse. He drove me around and I was extremely impressed by some of the young Aboriginal men and women I met. They were well educated and looked good. The problem is the dropouts. Do you have a plan? When kids are dropping out at age 14 or 15, these kids will cause you trouble somewhere. We are talking about drugs, and unfortunately some young women will get pregnant at 12, 13 or 14 years old. Is there some kind of plan? How do you bring these kids back? Do you just say, "Okay, you are out; see you later"? How does it work? What I hear is alarming. How do you bring these kids back to you? Do you just let them go?

Mme Massie : Ce serait l'appui financier de votre système. Le gouvernement du territoire est un agent de la Couronne, et les ressources vont directement à lui. En éducation, nous avons l'impression de ne pas en avoir pour notre argent. Beaucoup va à l'administration alors qu'il devrait être dirigé vers l'éducation et l'établissement de programmes.

Dans notre ministère de l'Éducation, je pense que l'administration a préséance sur la prestation de services.

M. Maracle : En Ontario, nous vivons une situation exceptionnelle. Le gouvernement a créé la prématernelle à plein temps, qui accueille les enfants dès l'âge de quatre ans. Beaucoup de nos collectivités sans école devront y envoyer les enfants de quatre ans, la clientèle de leurs programmes Bon départ et de leurs garderies. Les programmes de nos communautés sont culturellement et linguistiquement enrichis. Les initiatives du gouvernement peuvent parfois empiéter sur nos compétences et déclencher une rivalité qui fait que l'on s'arrache les élèves. À l'extérieur de nos communautés, la population diminue, et on essaie de maintenir ouvertes les écoles. Nos communautés croissent à un rythme rapide, et nous essayons d'accueillir autant de jeunes que possible. Parfois, ces décisions peuvent se prendre sans beaucoup de consultations, et elles privent ces jeunes de l'initiation solide que nous tenons à leur inculquer.

Le président : Monsieur Maracle, croyez-vous en un accord tripartite? Croyez-vous que la collaboration avec le gouvernement fédéral, la province et les Premières nations est réalisable?

M. Maracle : Non, absolument pas.

Le président : Pourquoi?

M. Maracle : Dans un accord tripartite, nous devons d'abord comprendre que nous avons la compétence en matière d'éducation. Nous concluons un accord bilatéral avec le gouvernement fédéral et un avec la province. La responsabilité fédérale est l'obtention de ressources, et, dans ce cas, nous pouvons conclure des accords bilatéraux. Nous pouvons conclure des accords bilatéraux avec la province sur le niveau et les normes de scolarisation. Je ne pense pas que l'on puisse mêler les deux.

Le sénateur Demers : Merci de vos exposés intéressants. Vous les avez soigneusement préparés. L'année dernière, en compagnie du sénateur Lang, je suis allé au Yukon, à Whitehorse notamment. Il m'a fait visiter l'endroit, et les jeunes Autochtones des deux sexes que j'ai rencontrés m'ont laissé une impression extrêmement favorable. Ils étaient beaux et polis. Le problème est le décrochage. Avez-vous un plan à cet égard? Les problèmes guettent les jeunes décrocheurs de 14 ou 15 ans. Il y a la drogue, les grossesses à 12, 13 ou 14 ans, malheureusement. Avez-vous prévu quelque chose à ce sujet? Comment récupérer ces jeunes? Dites-vous simplement que c'est partie remise? Comment est-ce que cela fonctionne? Les échos que je reçois sont alarmants. Comment ramenez-vous ces enfants au bercail? Les abandonnez-vous à leur sort?

Ms. Massie: I think that is what started the learning centre. We had a couple of teachers in school who were very interested in any student who dropped out of school. One just went out and talked to the students. The Yukon is very small and you run into everybody every day at the grocery store or the corner store. He just talked to some students, and then he went back to the department of education because he was a teacher. He came to Whitehorse from a rural community where he had to assist the students after hours and before hours as a community member. It just grew from there.

For Yukon First Nations, we have always had First Nation liaison coordinators in all the schools to try to bridge that gap, and they assisted as well. That is what brought our working partnership together today. It has been a work in progress, but we are finally working together.

Senator Patterson: I would like to ask a question of Ms. Bernard and her colleagues from Mi'kmaw.

I was quite shocked to hear what you said about your funding arrangements. If I understood you correctly, you only got your funding for this fiscal year in the month of September, just recently.

Ms. Bernard: Yes.

Senator Patterson: You had to wait some three years to get agreement to build schools that you ended up building on time and under budget, and you have not had a record of deficit.

Ms. Bernard: That was previously. In the previous years we had built other schools, but every five years we renegotiate for a new funding agreement. This last agreement has taken three years.

Senator Patterson: What is going on? What is the problem here? Can you explain? It seems to me you got your ducks lined up.

Ms. Bernard: John Donnelly will explain the situation.

John Jerome Paul, Director of Program Services, Mi'kmaw Kina'matnewey: It is even longer. It is like we gave notice two years before the agreement expired and it still took three years after that to complete. That is five years.

Senator Patterson: Why?

John Donnelly, Negotiator, Mi'kmaw Kina'matnewey: It is hard for us to say why. I can tell you that in November of 2008 we presented the federal government with an agreement that we were prepared to negotiate. It was not a new agreement; it was a renewal of a funding agreement. It took until approval on September 22 before that agreement was signed. The election did come into play this spring. We had hoped to have the agreement signed at the beginning of April. We got interim funding between April and September. It was not as if Mi'kmaw Kina'matnewey did not have money.

Mme Massie : Je pense que c'est là que se trouve l'origine du centre d'apprentissage. Quelques enseignants s'intéressaient beaucoup aux décrocheurs. L'un d'eux a pris contact avec eux. Au Yukon, tout le monde se connaît et se voit chaque jour à l'épicerie ou au magasin du coin. Il leur parlait. Puis il est allé au ministère de l'Éducation, parce qu'il était enseignant. Avant de venir à Whitehorse, il vivait dans une communauté rurale où il était chargé d'aider les élèves, avant et après l'école, en tant que membre de la communauté. C'est ainsi que ça a commencé.

Pour les Premières nations du Yukon, toutes nos écoles avaient des coordonnateurs de liaison pour combler cette lacune, et ils ont aussi prêté leur concours. Cela a permis de nouer aujourd'hui notre partenariat de travail. Cela s'est fait graduellement, mais, en fin de compte, nous collaborons enfin.

Le sénateur Patterson : J'aimerais interroger Mme Bernard et ses collègues de Mi'kmaw.

J'ai été tout à fait scandalisé au sujet de vos accords de financement. Si j'ai bien compris, l'argent pour le présent exercice ne vous est parvenu que tout récemment, en septembre.

Mme Bernard : Oui.

Le sénateur Patterson : Vous avez dû attendre trois ans pour conclure l'accord pour construire des écoles que vous avez fini par construire à temps, en dépensant moins que prévu et vous n'aviez pas de dossier de déficit.

Mme Bernard : C'était avant. Dans les années précédentes, nous avons construit d'autres écoles, mais, tous les cinq ans, nous renégocions un nouvel accord de financement. Pour le dernier accord, il a fallu trois ans.

Le sénateur Patterson : Que se passe-t-il? Quel est le problème? Pouvez-vous m'expliquer? Il me semble que vous vous étiez préparés.

Mme Bernard : John Donnelly vous expliquera.

John Jerome Paul, directeur des services de programmes, Mi'kmaw Kina'matnewey : Il a même fallu encore plus de temps. Nous avons donné un préavis de deux ans avant la fin de l'accord, puis il a fallu trois ans, ensuite, pour conclure le nouvel accord. Cinq ans en tout.

Le sénateur Patterson : Pourquoi?

John Donnelly, négociateur, Mi'kmaw Kina'matnewey : Allez savoir! Je peux vous dire que, en novembre 2008, nous avons présenté au gouvernement fédéral un projet d'accord que nous étions prêts à négocier. Ce n'était pas un accord inédit; c'était la reconduction d'un accord de financement. Il n'a pas été signé avant le 22 septembre, date de son approbation. Avant, il y a eu les élections, au printemps. Nous espérions qu'il serait signé au début d'avril. Nous avons obtenu un financement provisoire entre avril et septembre. Ce n'était pas comme si Mi'kmaw Kina'matnewey n'avait pas d'argent.

However, because the agreement then was six months, signed late in the year, some of the new funding we negotiated was prorated. We lost \$1.1 million that we expected to get if we had signed April 1. The federal government was not prepared to include that. They prorated the money to the date of the signing of the agreement.

Also, because it was two years late, we missed all that money, over \$2 million, last year. We are not even saying anything about that money we lost out on.

Mr. Paul: Or the year before that.

Mr. Donnelly: Or the year before. For this year it was hard for MK to take that, through no fault of their own — fair enough, there was an election and that — the funding got prorated and they had to eat the \$1.1 million they expected to get and make some plans to proceed with.

Senator Meredith: Was some of that money allocated to staffing or just to the reconstruction of these schools?

Ms. Bernard: Some of it was in elementary and secondary funding for the operation of schools. There was also some capital included in that, yes. Some of it was post-secondary education funding.

Senator Meredith: Conceivably student learning was affected by that in terms of the number of students you could have actually enrolled.

Ms. Bernard: Some programming, yes.

Senator Patterson: I am still trying to find out without pressing you and it seems like you are not the problem, but can you figure out what is going on?

Ms. Bernard: The federal negotiator had no mandate.

Senator Patterson: Are people not answering your calls? What do they tell you? You must have been pressing them. What do you think the problem is that obviously needs to be fixed?

Mr. Donnelly: From the time we sat at the table, it took a year and a half for the federal negotiator to even get a mandate to negotiate with us. When they did come to the table and start negotiating, it moved along pretty quickly, until they started introducing new clauses into the financial agreement.

You have got to remember that the MK has been in existence since 1998, has had a good record, has a high graduation rate, very successful and a large number of Aboriginal teachers throughout the system. However, last year the federal government decided that in this agreement, which had never been in any previous ones, that own-source revenue had to be included in the agreement. In other words, resources that the First Nations already had, they had to be prepared to share to operate the system. That had never been in an agreement.

Cependant, comme l'accord avait alors six mois, ayant été signé tard au cours de l'exercice, une partie des nouveaux fonds que nous avons négociés ont été diminués en proportion. Nous avons perdu 1,1 million de dollars, que nous escomptions si nous avions signé l'accord le 1^{er} avril. Le gouvernement fédéral n'était pas prêt à inclure ce montant. Ils ont diminué proportionnellement les fonds jusqu'à la date de la signature de l'accord.

En outre, à cause des deux années de retard, nous avons perdu tout l'argent correspondant à la période, plus de deux millions, l'année dernière. Nous ne parlons même pas des pertes que nous avons essuyées.

M. Paul : Ni de l'année précédente.

M. Donnelly : Ni de l'autre année avant. Mais, cette année, cela a été difficile pour l'organisation, bien qu'elle n'ait pas fauté — d'accord, il y a eu élections, et cetera — le financement a été diminué d'une certaine fraction et elle a dû ravalé le 1,1 million qu'elle s'attendait d'obtenir et rajuster les plans.

Le sénateur Meredith : Une partie de l'argent a-t-elle été affectée à la dotation en personnel ou le tout est-il uniquement allé à la reconstruction des écoles?

Mme Bernard : Une partie était destinée au financement de l'éducation élémentaire et secondaire pour le fonctionnement des écoles. Le montant comprenait également des immobilisations. Une partie était destinée au financement de l'éducation postsecondaire.

Le sénateur Meredith : On pourrait concevoir que l'apprentissage des élèves en a souffert, à cause d'un nombre d'inscriptions inférieur, du fait de ce qui est arrivé.

Mme Bernard : Dans certains programmes, oui.

Le sénateur Patterson : J'essaie encore de comprendre, sans faire pression sur vous. Vous ne semblez pas la cause du problème, mais pouvez-vous comprendre ce qui se passait?

Mme Bernard : Le négociateur fédéral n'avait pas de mandat.

Le sénateur Patterson : On ne répond pas à vos appels? Que vous raconte-t-on? Vous avez bien dû insister. D'après vous, quel est le problème que, à l'évidence, il faut corriger?

M. Donnelly : Du moment que nous avons commencé à négocier, il a fallu un an et demi au négociateur fédéral pour recevoir le mandat de négocier avec nous. Quand les vraies négociations ont commencé, les choses sont allées assez vite, jusqu'à ce que les négociateurs fédéraux commencent à ajouter de nouvelles clauses dans l'accord financier.

Il faut noter que l'organisme MK existe depuis 1998, qu'il a une bonne réputation, que le taux de diplomation est élevé, qu'il a beaucoup de succès et que le système compte beaucoup d'enseignants autochtones. Cependant, l'année dernière, le gouvernement fédéral a décidé de compter pour la première fois dans l'accord les revenus autonomes. Autrement dit, il fallait que les Premières nations soient préparées à partager les ressources qu'elles possédaient déjà pour faire fonctionner le système. Cela n'avait jamais fait partie d'un accord auparavant.

The chiefs in Nova Scotia are negotiating a comprehensive self-government agreement and told the federal government they are prepared to talk about that, in terms of the full self-government jurisdiction. Why should we start talking about it just at the education table, which was running along? There was no flexibility there at all.

Ultimately, the way we resolved was to say we will talk about OSR, sign the agreement, and we will commit that we will negotiate within a three-year period any own-source revenue agreements. It was a real problem, especially as it was brought in two years into the negotiations of the new funding agreement.

Mr. Paul: To clarify, we had also offered, prior to that presentation, that we could show audits that showed the amount they are requesting. Our communities already use their own-source revenue to top up post-secondary, elementary and a number of other areas, and we could provide the audits to show that the communities were putting that money in. When they offer own-source revenue it is really a deficit financing plan. That is the amount of money the government says, "Okay, we will keep that; now you have to top that up," but the chiefs did not like that idea.

Senator Patterson: My question is about what Mr. Maracle called self-determination. We have heard testimony from Michael Mendelson, who is quite a well-known adviser on education, and we are considering legislative reform, that if we are to address the education challenge that we are talking about tonight, legislation should allow First Nations regional education authorities to create governance structures that would be like school boards in provincial systems, with both service and oversight functions.

I would like to ask Mr. Maracle, and perhaps other witnesses if they would wish to answer, would that be a way to improve the self-determination? School board models are well known in provinces. Would that model work with First Nations?

Mr. Maracle: I think First Nations have already moved down further than even that. In Ontario, my organization is negotiating an education agreement like my brothers and sisters over here. We are in our twelfth year of negotiations to get it off the ground. Within those negotiations we have already designed, within those 40 communities, that education, if you want to call it a governance system, how we will aggregate and how we will use those systems. The other association in Ontario that is in negotiations now is Treaty 9, and they are making the same effort. They will have that aggregate type of governance in some fashion that they will develop within their self-government agreement. They have 49 First Nations, so that is a good chunk of Ontario that has walked down that road, and we are getting close to that.

Les chefs de la Nouvelle-Écosse négocient un accord intégral d'autonomie gouvernementale. Ils ont averti le gouvernement fédéral qu'ils étaient prêts à en parler pour l'obtention de l'autonomie complète. Pourquoi devions-nous commencer à en parler pendant les négociations sur l'éducation qui était en train de se dérouler? Aucune flexibilité n'était alors possible.

Finalement, nous avons décidé de parler de revenus autonomes, de signer l'accord et de nous engager à négocier tout accord sur les revenus autonomes à l'intérieur d'une période de trois ans. C'était un véritable problème, notamment du fait de sa survenue pendant la deuxième année des négociations sur le nouvel accord de financement.

M. Paul : Dans un souci de clarté, nous avons également proposé, avant cet exposé, de présenter les résultats de contrôles qui chiffreraient les demandes. Nos communautés utilisent déjà leurs revenus autonomes pour le financement complémentaire des secteurs postsecondaire, élémentaire et un certain nombre d'autres domaines. Nos contrôles montreraient qu'elles injectaient ces montants. Cette utilisation des revenus autonomes est en réalité un plan de financement du déficit. Le gouvernement dit vouloir garder un montant équivalent et que nous devons combler la différence, mais cette idée ne plait pas aux chefs.

Le sénateur Patterson : Ma question concerne ce que M. Maracle a appelé l'autodétermination. Nous avons entendu le témoignage de Michael Mendelson, qui est un conseiller bien connu en matière d'éducation, et nous envisageons une réforme législative qui, si nous voulons nous attaquer au problème de l'éducation dont nous parlons ce soir, devrait permettre aux autorités régionales des Premières nations dans le domaine de l'éducation à créer des structures de gouvernance qui seraient comme des commissions scolaires dans les systèmes provinciaux, ayant à la fois des fonctions de prestation de services et de contrôle.

J'aimerais demander à M. Maracle et, peut-être, aux autres témoins, s'ils souhaitent répondre, de nous dire quelle serait une façon d'améliorer l'autodétermination? Les modèles de commission scolaire sont bien connus dans les provinces. Ce modèle fonctionnerait-il avec les Premières nations?

M. Maracle : Je pense que les Premières nations ont déjà dépassé ce modèle. En Ontario, mon organisme négocie un accord sur l'éducation comme mes frères et soeurs ici présents. Nous négocions depuis douze ans. À l'intérieur de ces négociations, nous avons déjà conçu, pour ces 40 communautés, une façon de grouper et d'utiliser ces systèmes d'éducation ou, si vous y tenez, ce système de gouvernance. L'autre association ontarienne qui négocie actuellement est celle du Traité 9, et elle fait le même effort. Elle se dotera de ce type agrégé de gouvernance, qu'elle intégrera dans son accord d'autonomie. Elle représente 49 Premières nations. Une bonne partie de l'Ontario a donc franchi ce pas, et nous approchons d'elle.

If negotiations could be a little quicker it would be much better for us but, as I said, we have been doing it for 12 years. We have already designed a school board system for the 40 communities that we represent.

Mr. Paul: For Mi'kmaw Kina'matnewey, back when we first initiated the organization in our communities, we looked at various governance models in our Oak Island document, which is available on our website. Within each of our communities, various models are employed. Some use school board type governance, some just an administrator. You have to allow the community, at the stage they are in, to develop a model they can live with, that they have the human resources to provide the direction, et cetera.

Senator Meredith: Mr. Maracle, you mentioned the fact that you do not believe in the tripartite agreement. What would be your best solution with respect to funding? I understand that there are huge challenges, and I must commend your communities for continuing to move forward, despite the delays and the fact that the young people are being affected by those delays. At this table, we are all shocked to see that this process has taken so long to get your education systems off the ground and fully functioning. I must commend you.

I have always stated that young people are not only our future but they are our present. There are some present-day challenges they face, and the frustrations in the school system allow them to walk out and give up. Your community has been faced with suicides and so forth. The subject is near and dear to my heart, where young people are concerned.

I am throwing this out to you. What are the top two things that we as the Senate could move forward for you in terms of the challenges that you are facing right now? What are the top two things that we as a committee can move the federal government on? Again, it is about the preservation of life here and giving a good quality education to these students.

Mr. Maracle: There are two things that have come out time after time in meetings we have had and even in a lot of the reports we read here. Number one is funding. There is a funding issue. We are funded less than our counterparts, and we are expected to have equal success; we are measured against that. That is not a real measurement.

The second is where we exercise jurisdiction. That is when things happen. That is when success happens. When we exercise our jurisdiction, then we will make agreements, and that is why our organization does not look at tripartite agreements; it looks at bilateral agreements. We will have an agreement on education and standards for the people who have the jurisdiction within that province, and then we will have agreements with the federal government for the funding.

Si les négociations pouvaient s'accélérer un peu, ce serait tant mieux pour nous, nous qui, comme je l'ai dit, négocions depuis 12 ans. Nous avons déjà conçu un réseau de commissions scolaires pour les 40 communautés que nous représentons.

M. Paul : Au début de la mise en place de Mi'kmaw Kina'matnewey dans nos communautés, nous avons examiné divers modèles de gouvernance dans notre document sur Oak Island, que l'on peut consulter sur le Web. Chacune de nos communautés utilise divers modèles. Certaines utilisent une gouvernance du type commission scolaire, d'autres de type administrateur. Au stade d'évolution où elles se trouvent actuellement, il faut les autoriser à élaborer un modèle qui leur est adapté, pour lesquels elles possèdent les ressources humaines pour les diriger, et ainsi de suite.

Le sénateur Meredith : Monsieur Maracle, vous avez dit ne pas croire en un accord tripartite. Quel serait, d'après vous, la meilleure solution, en ce qui concerne le financement? Je sais que les défis sont énormes et je dois féliciter vos communautés pour les progrès qu'elles accomplissent, malgré les retards et malgré les conséquences de ces retards pour les jeunes. Tous les sénateurs ici présents sont scandalisés par tout le temps qu'il a fallu à vos systèmes d'éducation pour démarrer et fonctionner à plein régime. Je dois vous féliciter.

J'ai toujours dit que les jeunes ne sont pas seulement notre avenir, mais aussi notre présent. Actuellement, ils affrontent des difficultés, et les frustrations que leur fait éprouver le système scolaire les autorisent à décrocher et à démissionner. Votre communauté a déploré des suicides, et cetera. C'est un sujet, lorsque des jeunes sont en cause, qui me tient à coeur.

Je vous pose la question directement. Quelles sont les deux premières choses que nous, les sénateurs, pourrions faire bouger pour vous, en ce qui concerne les difficultés que vous affrontez maintenant? Quelles sont les deux premières choses sur lesquelles nous, le comité, pouvons mobiliser le gouvernement fédéral? Encore une fois, il s'agit de sauver des vies et de procurer une éducation de qualité aux élèves.

M. Maracle : Deux choses sont sans cesse revenues sur le tapis pendant nos réunions et même dans beaucoup de rapports que nous avons lus ici. Il y a d'abord le financement. Il y a un problème de financement. Nous sommes financés moins généreusement que nos homologues, et on exige de nous le même degré de réussite; c'est ce contre quoi nous nous battons. La mesure est faussée.

Vient ensuite notre domaine de compétence. C'est là que des choses se produisent. C'est là que le succès est au rendez-vous. Quand nous exerçons nos compétences, cela nous permet ensuite de conclure des accords. C'est la raison pourquoi notre organisme ne cherche pas à conclure d'accords tripartites; il préfère les accords bilatéraux. Nous concluons un accord sur l'éducation et les normes pour les détenteurs de compétences dans la province, et nous concluons des accords avec le gouvernement fédéral pour le financement.

We have to understand that the people in the education department of the Department of Indian Affairs are not educators. The majority of them are not educators, so when we talk about education issues, sometimes they do not understand us. When we call the province and we talk about education standards and curriculum and such, they understand exactly what we are talking about.

I think what we have come across is trying to solve education issues with people who are not educators. They are funders, and sometimes they are not good at that either.

Ms. Bernard: Two of the most important things for the Mi'kmaw Kina'matnewey would be respecting our jurisdiction, and when making financial arrangements, that it does not take so long; three years costs us dearly. That means that some of our communities will not be able to provide the programming that we would have been able to if we had the funding.

Senator Raine: This is very interesting. We have been at this study for some time now, and what you are saying is not new; there is a common thread here.

One thing I would be very interested in hearing from you, in a governance model, obviously there are tripartite or bilateral agreements with the provinces and the federal government. However, if you are setting up an education authority to run a school system for your communities, who would the structures be accountable to — to the governments, to the member First Nations, to the parents or to the students? How would that accountability be dealt with in a school system that you would see?

Mr. Paul: The first and foremost stakeholder in an education system is the parent. The parent is sending you their child, and they are giving you control over what happens to that individual who is now under your protection. Their brain is under your protection. As such, you have to be accountable to them for what you are providing for that student in relation to safety in the school, that they are going to a safe and nurturing environment, one in which the student can learn and develop their full potential.

One thing we have done to try to engage parents is having a student information portal where parents can go online and see how their children are doing. If a student is not there, automatically the system boots up a query and gives the parent a call to say, "Your child is not in attendance."

One of the things we are most proud of at our organization and with all our communities — people talk about graduation rates — what I am most proud of is the variance of ages or being age-to-grade appropriate. What we are finding is that we are about 95 per cent age-to-grade appropriate, so students are one year off or less to what their grade should be at their age. That is amazing.

Our retention has gone up. Engaging students, parents and the community is what self-government allows you to do. We are talking about quality of life. Once those students do well, when they search for a job, they will be employed.

Nous devons comprendre que la majorité des fonctionnaires du ministère des Affaires indiennes qui s'occupent d'éducation ne sont pas éducateurs. Parfois, quand nous leur parlons d'éducation, ils ne nous comprennent pas. Quand, d'autre part, nous parlons de normes d'éducation, de programmes scolaires, et cetera, avec les fonctionnaires de la province, eux savent exactement de quoi nous parlons.

Je pense que nous avons essayé de régler des problèmes d'éducation avec des personnes qui n'y connaissent rien, des fournisseurs de fonds qui, parfois, n'excellent pas dans ce domaine.

Mme Bernard : Deux des choses les plus importantes auxquelles tient l'organisation Mi'kmaw Kina'matnewey seraient le respect de nos compétences et la conclusion rapide d'accords financiers; c'est très coûteux pour nous quand il faut trois ans pour s'entendre. Cela signifie que certaines de nos communautés ne pourront pas assurer les programmes que nous aurions pu mettre sur pied si nous avions disposé du financement voulu.

Le sénateur Raine : C'est très intéressant. Nous étudions la question depuis quelque temps, et ce que vous dites n'est pas nouveau; on voit le fil conducteur.

Il y a des ententes tripartites ou bilatérales. J'aimerais beaucoup que vous nous disiez de qui relèverait, dans un modèle de gouvernance, l'autorité scolaire que vous mettriez en place pour gérer les écoles dans vos collectivités — relèverait-elle des gouvernements, des Premières nations membres, des parents ou des étudiants? De quelle façon cette autorité rendrait-elle des comptes dans ce réseau scolaire?

M. Paul : Les tout premiers intervenants et les intervenants les plus importants dans un réseau scolaire sont les parents. Les parents nous confient leurs enfants et les placent sous notre protection. Ils nous confient le cerveau de leurs enfants. Nous devons fournir à ces enfants une école sûre et un environnement sans danger et positif, dans lequel ils peuvent apprendre et développer leur plein potentiel et, à cet égard, nous avons des comptes à rendre aux parents.

Pour obtenir la participation des parents, nous avons mis en place un portail d'information où ils peuvent obtenir des renseignements sur la situation de leurs enfants à l'école. Si un élève est absent, le système réagit immédiatement et les parents reçoivent un appel téléphonique.

Les gens parlent des taux de diplomation, et l'une des choses dont nous sommes les plus fiers dans notre organisation, concernant toutes nos collectivités, est la progression normale des élèves. En effet, nous constatons qu'environ 95 p. 100 des élèves sont à un an ou à moins d'un an du niveau d'études approprié pour leur âge. Ce résultat est extraordinaire.

Notre taux de maintien aux études a augmenté. L'autonomie gouvernementale nous permet d'obtenir la participation des élèves, des parents et de la collectivité. Nous parlons de qualité de vie. Lorsque ces élèves termineront leurs études et qu'ils se chercheront un emploi, ils en trouveront un.

One of the most powerful things we have, we made a new school book. We graduated, I believe, nine teachers when we started. Once we knew we were going to build, we set up a teacher program. Nine teachers; now you are talking about nine families where one parent at least is gainfully employed. The quality of life went up. We see janitors now in that school from the community. The quality of life went up dramatically in that community. We talk about the same thing in other communities.

Based just on our arrangements with St. Francis Xavier and other universities, we have graduated approximately 85 teachers since 1995. Again, the quality of life goes up. We have graduated students in the areas of science, education, nursing, et cetera. We have done a wonderful job.

In 2004, the UN did a study. They looked at the standard of living of all Indians living on reserves in Canada at the time, and we were 50th in the world. That is like Haiti. At least now the quality of life is going up.

That is allowing us to have jurisdiction, to have the chance to gain part of what the Canadian dream is. We want a share of that. We do not want to live in poverty. Right now, we have over 400 deferred students in Nova Scotia who could go to university; they have all the grades but no money for it. When you look at those students, talking about a cycle of poverty, you have just sent those students, their children and their extended families to continue in poverty. That is what we are talking about when we talk about education and what it offers people. We want to offer that dream to our people.

Senator Raine: Do the others have comments on whom the school organizations should be accountable to?

Mr. Maracle: One thing we have a difficult time explaining is the difference in the way we think and believe. Where our counterparts are very linear in thinking, we are very circular. Who are we accountable to? We start being accountable to the student, number one; that is our first priority. We are then accountable to the parents and the family, then to the community and then to the people who look after that community. Our accountability goes through a whole life cycle; it is not linear.

That accountability serves us much better because we are held accountable for the standards, for safe schools and for the graduates. We are held accountable on all areas and facets of education, as it should be. Explaining that to someone who does not think the way we do is very difficult sometimes. They think it is a pretty wishy-washy system, but it is not. It is probably more true governance than the linear systems we have now. We know we have problems with those linear systems of governance.

L'une des choses les plus utiles que nous avons faites a été d'élaborer un manuel scolaire. Nous avons diplômé, je crois, neuf enseignants lorsque nous avons commencé. Quand nous avons su que nous allions avoir ce projet, nous avons monté un programme pour les enseignants. Avec nos neuf enseignants, nous comptons maintenant neuf familles dont au moins un des deux parents détient un emploi rémunérateur. La qualité de vie s'est améliorée. Nous avons maintenant, dans cette école, des concierges qui proviennent de la collectivité. La qualité de vie s'est énormément améliorée là-bas. Des progrès semblables ont été réalisés ailleurs.

Grâce aux arrangements que nous avons pris avec l'université St. Francis Xavier et d'autres universités, nous avons diplômé environ 85 enseignants depuis 1995. Là encore, la qualité de vie a progressé. Nous avons diplômé des étudiants dans les secteurs des sciences, de l'éducation, des soins infirmiers, et cetera. Nous avons fait un excellent travail.

L'ONU a effectué une étude en 2004 dans laquelle elle a examiné le niveau de vie de tous les Indiens vivant sur des réserves au Canada à l'époque; nous avons été classés au 50^e rang dans le monde. C'est comme Haïti. Au moins, la qualité de vie s'améliore maintenant.

Il faut que les Premières nations aient le pouvoir et la chance de prendre part au rêve canadien. Nous voulons notre part. Nous ne voulons pas vivre dans la pauvreté. Actuellement, nous avons plus de 400 étudiants en Nouvelle-Écosse qui pourraient aller à l'université, ils ont les notes pour cela, mais ils n'ont pas l'argent. Cette situation alimente le cycle de la pauvreté, car elle condamne ces étudiants, leurs enfants et leurs familles élargies à rester pauvres. Voilà ce dont nous parlons lorsqu'il s'agit d'éducation et de ce qu'elle offre aux gens. Nous voulons offrir ce rêve aux membres de nos collectivités.

Le sénateur Raine : Les autres ont-ils des choses à dire sur ceux à qui ces organisations scolaires devraient rendre des comptes?

M. Maracle : Nous avons eu de la difficulté à expliquer que notre façon de penser diffère de celle des autres. Alors que les autres pensent de façon très linéaire, nous procédons de façon très circulaire. Qui rend des comptes à qui? Nous rendons d'abord des comptes aux étudiants; c'est notre toute première priorité. Nous rendons ensuite des comptes aux parents et à la famille, suivent la collectivité et les gens qui s'occupent de cette collectivité. Notre mode de reddition de comptes concerne l'ensemble du cycle de vie, il n'est pas linéaire.

Cette façon de rendre des comptes fonctionne beaucoup mieux pour nous parce que nous sommes tenus responsables des normes appliquées, de la sécurité des écoles et de la diplomation des élèves. Nous avons des comptes à rendre pour toutes les sphères et facettes de l'éducation, comme cela devrait être. Il est parfois très difficile d'expliquer ce concept à des personnes qui ne pensent pas comme nous. Pour eux, notre système est bancal, mais il ne l'est pas. Il est probablement plus proche de la vraie gouvernance que le système linéaire que nous avons maintenant. Nous savons que nous éprouvons des difficultés avec les systèmes linéaires de gouvernance.

The Chair: I have one more question that I would like to ask. Most of you have —

Senator Meredith: Sorry, Mr. Chair, the Grand Chief —

The Chair: I am sorry, did you want to comment?

Ms. Massie: Just quickly, I totally agree with Mr. Maracle's description of how we are accountable. In the Yukon we do not have First Nations schools. We all go to the public school, but we still all deal with education. We do have, as self-governing people, the ability to draw down our jurisdiction of education. We have started to do that, but we are doing it in partnership with the Yukon government. We do not want to take over our education. We want to participate in it so that our education goes up; all of our rates go up.

In our jurisdiction, there are not very many people in the whole territory. There is no reason we cannot all work together to try to improve everyone's education level and their path.

The Chair: Thank you, Senator Meredith, for pointing that out.

Senator Ataulhjan: We see the emphasis on local solutions, letting the community govern and decide for itself. How do you see the provincial and federal governments fitting into that? Do we depend on the federal government for resourcing and the provincial government for educational standards?

Mr. Maracle: I am sorry; I did not hear your question.

Senator Ataulhjan: We are talking about emphasis on local solutions, letting the community govern and decide for itself. How do you see the provincial and federal governments fitting into that? Should we depend on the federal government for resourcing and the provincial governments for standards or do they work together? What do you expect from the provincial governments and the federal government?

Mr. Maracle: I think you have it correct. From our point of view, the federal government is the funder; they have the responsibility through treaty rights and the constitution. I do not want to get into all of that, but I think they have the responsibility to do that.

All of us here live in different jurisdictions, and we all have to deal with the education quality and standards of the jurisdiction we are in, which are sometimes quite different through the country. We would deal with the province for those standards and the educational portion of it.

We have negotiated some great ideas with the province right now on standards. They are looking at our standards now, the standards we have also to match with their standards. We are

Le président : Il y a une autre question que j'aimerais poser : la plupart de vous avez...

Le sénateur Meredith : Excusez-moi, monsieur le président, le grand chef...

Le président : Excusez-moi, voulez-vous formuler un commentaire?

Mme Massie : Très brièvement, je veux simplement dire que je suis totalement d'accord avec la description qu'a donnée M. Maracle de la façon dont nous rendons des comptes. Au Yukon, nous ne disposons pas d'écoles pour les Premières nations. Tous les jeunes vont à l'école publique, mais nous nous occupons quand même tous de l'éducation. L'autonomie gouvernementale que nous avons nous permet d'exercer un pouvoir en éducation. Nous avons commencé à exercer ce pouvoir, en partenariat avec le gouvernement du Yukon. Nous ne voulons pas prendre complètement en charge l'éducation de nos jeunes; toutefois, nous voulons y participer pour améliorer les résultats et, de fait, les résultats de tous les élèves sont à la hausse.

Le Yukon est un territoire bien peu peuplé. Il n'y a donc pas de raison pour que nous ne puissions pas travailler ensemble à améliorer le niveau d'éducation et le cheminement de chacun.

Le président : Merci, monsieur le sénateur Meredith.

Le sénateur Ataulhjan : Vous mettez l'accent sur des solutions au niveau local, c'est la collectivité qui dirige et qui décide pour elle-même. Quel rôle voyez-vous pour les gouvernements provincial et fédéral dans cela? La collectivité s'en remet-elle au gouvernement fédéral pour fournir le financement et au gouvernement provincial pour établir les normes en éducation?

M. Maracle : Excusez-moi, je n'ai pas entendu votre question.

Le sénateur Ataulhjan : Vous mettez l'accent sur des solutions au niveau local, c'est la collectivité qui dirige et qui décide pour elle-même. Quel rôle les gouvernements provincial et fédéral doivent-ils jouer dans cela? La collectivité devrait-elle s'en remettre au gouvernement fédéral pour fournir le financement et aux gouvernements provinciaux pour établir les normes? Ces intervenants travaillent-ils tous ensemble? Qu'attendez-vous des gouvernements provinciaux et du gouvernement fédéral?

M. Maracle : Je crois que les choses devraient être comme vous le dites. De notre point de vue, le gouvernement fédéral est celui qui fournit les fonds; il en a la responsabilité en raison des droits convenus dans les traités et de la Constitution. Je ne veux pas m'engager dans une discussion à ce sujet, mais j'estime que le gouvernement fédéral a cette responsabilité.

Nous vivons tous dans des provinces ou des territoires différents, et nous devons tous appliquer les normes en vigueur là où nous habitons, qui peuvent être bien différentes d'une place à l'autre. Nous traiterions avec la province pour cela.

Nous avons eu des négociations très fructueuses avec la province concernant les normes à appliquer. Les responsables provinciaux examinent nos normes maintenant pour s'assurer

having quite good success, such as new credentials for teachers who will gain some credentials for taking some Aboriginal courses.

I think that was the best way and it works well in our area.

Senator Meredith: As a follow-up, you mentioned jurisdictions and that you represent 40 bands within Ontario. Across the country — I am just looking at this holistically — you talk about coming together and ensuring that the goal of educating the young people in your communities is number one for all of your communities.

Is there a cross-sharing of best practices across the various bands? In terms potentially of what is going on in Yukon and the successes you have encountered, Ms. Bernard, with the Mi'kmaq in Nova Scotia, has there been a sharing of best practices for development rather than this segmentation across regions and jurisdictions?

Ms. Bernard: Yes, we do a lot of sharing with other regions. Any time we are asked to talk about some of our successes in programs, we are more than willing to share. In fact, we are visiting B.C. next week, and we have been to Manitoba.

We do a lot of research papers that show our successes and some of the work that we have done — our best practices. We are more than willing to share at any time. Of course, we always talk to other people about other programs.

Senator Meredith: Does he give you a hard time at all?

Ms. Bernard: Always, but then again, it is mutual. I always give him a hard time too. We always talk with other people from across the country who have similar experiences. We learn from them; they learn from us.

Senator Meredith: Excellent.

Mr. Maracle: On best practices, we are more nationally looked at. Ms. Bernard and I have known each other for some time now. We worked on some unique and special projects.

I would like to mention one that we are kind of forgetting. Someone asked if we have a plan for the students who drop out of school. In Ontario, we have developed a consortium of post-secondary institutions specifically for Aboriginal young people. We have known that those people usually come back at a later age in life. They are usually 23 or 24 years old and they may have a family, so we have all those necessary supports.

qu'elles peuvent être en harmonie avec les normes provinciales. Nous avons de belles réussites à notre actif; nous avons notamment négocié de nouvelles attestations d'étude pour les enseignants qui ont suivi des cours sur la culture autochtone.

Je crois que c'était la meilleure façon de procéder et que cela fonctionne bien dans notre région.

Le sénateur Meredith : Vous avez parlé des gouvernements et du fait que vous représentez 40 bandes en Ontario. Pour l'ensemble du pays — je ne fais qu'examiner la chose d'un point de vue holistique — vous parlez de vous rassembler et du fait que l'éducation des jeunes dans vos collectivités constitue la priorité numéro un pour toutes vos collectivités.

Les bandes mettent-elles en commun leurs pratiques exemplaires? Concernant ce qui se passe au Yukon et les bons résultats que vous obtenez, madame Bernard, avec les Micmacs en Nouvelle-Écosse, les bandes font-elles connaître aux autres leurs pratiques exemplaires ou est-ce que tout reste segmenté entre les régions et les administrations en place?

Mme Bernard : Oui, nous mettons beaucoup de choses en commun. Chaque fois qu'on nous demande de parler de ce qui a bien fonctionné dans nos programmes, nous sommes plus que désireux de le faire. En fait, nous nous rendrons en Colombie-Britannique la semaine prochaine, et nous sommes déjà allés au Manitoba.

Nous préparons beaucoup de documents de recherche qui font état des mesures que nous avons prises qui ont donné de bons résultats et de certains travaux que nous avons faits — ce qui correspond à nos pratiques exemplaires. Nous ne demandons rien de mieux que de les faire connaître aux autres n'importe quand. Naturellement, nous parlons toujours aux autres d'autres programmes.

Le sénateur Meredith : Vous fait-il la vie dure?

Mme Bernard : Toujours, mais là encore, c'est mutuel. Je lui fais toujours la vie dure également. Nous parlons toujours avec d'autres personnes de partout au pays qui ont des expériences semblables. Nous apprenons d'eux et ils apprennent de nous.

Le sénateur Meredith : Excellent.

M. Maracle : Pour ce qui est des pratiques exemplaires, nous retenons plus d'attention au niveau national. Mme Bernard et moi, nous nous connaissons depuis déjà un certain temps. Nous avons travaillé sur des projets uniques et spéciaux.

J'aimerais parler d'un projet que nous avons tendance à oublier. Quelqu'un nous a demandé si nous avons un plan pour venir en aide aux décrocheurs. En Ontario, nous avons mis en place un consortium d'établissements postsecondaires qui s'occupe spécialement des jeunes Autochtones. Nous savions que ces gens reviennent habituellement aux études un peu plus tard dans la vie. Ils ont alors habituellement 23 ou 24 ans et ils peuvent avoir une famille; nous avons donc mis en place toutes les mesures d'aide nécessaires.

We have a national association for all of those post-secondary indigenous institutions that sometimes will take in those people who have lost their way; usually they are older. We share best practices nationally. Not only we do it community and region wise, we do it nationally also.

The Chair: The committee's terms of reference are governance and delivery, tripartite agreements and possible legislation. I think an integral part of the whole process is funding, no question. However, unless you have a vehicle designed to travel down the road, there is really not much point in putting gas in it.

We were hoping, as a committee, that we would be able to make recommendations regarding governance and delivery — whether it be by tripartite agreements or possible legislation. These were the categories we were looking at that we thought we would end up studying at least.

You have all experienced a degree of success, and I would say more success than many of our First Nations have at the educational level. What would you say is the contributing factor?

In your case, Mr. Maracle, you have 39 First Nations groups. Is it 40? Did it grow by one? In my documentation it says 39.

From the Mi'kmaq, 11 First Nation groups have been brought together, and Grand Chief Massie, you have all of Yukon. Is there anything you could recommend to the committee so that we could possibly project your success into a report?

Mr. Maracle, you mentioned the exercise of inherent rights and being able to take control of your own destiny. That is what came out of the two critical recommendations when you had that think tank with all your learned First Nations people. The other aspect was inequality in funding. I believe those were the two things you brought forward.

We are trying to design that vehicle, or make a recommendation to the government to design a vehicle that will take us to where we want to go with our First Nations people as far as education is concerned.

Mr. Maracle: It happens a lot of the time. I will go back to the reports again. Not one vehicle is going to be driven by all of us in the country; it is going to be different vehicles. Those vehicles will all do the same thing and we will all make those vehicles work. Within my territory, I will look at a school board type of situation, and that is why we will exercise our jurisdiction in that way. As my learned friend here says, some people just have straight administrative governance systems, depending on their size and such.

Nous avons une association nationale pour tous les établissements d'enseignement postsecondaire autochtones qui accueillent parfois des gens désireux de se reprendre en main; habituellement, ces personnes sont plus âgées. Nous mettons en commun nos pratiques exemplaires au niveau national. Nous n'intervenons pas seulement au niveau communautaire et régional, mais également au niveau national.

Le président : Le comité a pour mandat d'examiner la gouvernance et la prestation de services, les ententes tripartites et les mesures législatives possibles. Je crois que le financement fait partie intégrante de tout le processus; il n'y a aucun doute là-dessus. Toutefois, si l'outil dont vous disposez pour atteindre le résultat recherché n'est pas bon, il ne sert vraiment à rien d'investir encore dedans.

Notre comité espérait être en mesure de formuler des recommandations sur la gouvernance et la prestation de services — que ce soit par la voie d'ententes tripartites ou de mesures législatives possibles. Voilà au moins ce sur quoi nous pensions faire porter notre étude.

Vous avez tous réussi à faire certains progrès, et je dirais que vos réalisations dépassent bon nombre de celles de nos Premières nations pour ce qui est de l'éducation. Selon vous, à quoi cela est-il dû?

Dans votre cas, monsieur Maracle, vous vous occupez de 39 groupes des Premières nations ou est-ce 40? Y en a-t-il un qui s'est ajouté? Dans mes documents, je vois 39.

Pour ce qui est des Micmacs, 11 groupes des Premières nations ont été rassemblés, et en ce qui vous concerne, vous, grand chef Massie, vous vous occupez de tout le Yukon. Selon vous, y a-t-il des choses concernant des initiatives particulièrement réussies que le comité devrait inclure dans un rapport?

Monsieur Maracle, vous avez parlé de l'exercice de vos droits inhérents et de la capacité d'exercer un contrôle sur votre propre destin. Voilà ce qui est ressorti des deux recommandations très importantes que vous avez formulées lors de la séance de réflexion à laquelle vous vous êtes livré avec tous vos confrères des Premières nations. L'autre aspect concernait le financement inadéquat. Je crois que ce sont là les deux sujets que vous avez abordés.

Nous essayons de concevoir l'outil ou de formuler une recommandation à l'intention du gouvernement pour la conception d'un outil qui nous permettra d'obtenir les résultats recherchés pour l'éducation des membres des Premières nations.

M. Maracle : Cela arrive bien souvent. Je vous renvoie encore aux rapports. Nous n'utiliserons pas tous le même outil au pays, il faudra différents outils. Ces outils feront tous la même chose et nous nous arrangerons pour les faire fonctionner. Dans mon territoire, je tiendrai compte de la situation qui a cours dans un conseil scolaire, et c'est la raison pour laquelle nous exercerons notre pouvoir de cette façon. Comme mon ami l'a déclaré ici, certaines collectivités ont des systèmes de gouvernance administratifs simples, selon leur taille, notamment.

When we look at the governance system, it is not so much what it looks like, because we begin to be very prescriptive then. Once we become prescriptive, we are not respecting the jurisdiction of those people to govern themselves.

If you respect the jurisdiction and you negotiate how that will work, there may be different methods that can take. It is hard to say that it is not going to be this, and that is going to be the answer. There will be different ones. It all starts with our exercising our jurisdiction. The people who are on that side of the table will recognize that jurisdiction, and it can work in different ways in realizing that.

The Chair: Does this also apply where you see the role of the provincial government as setting standards of education, and the federal strictly as funding? Did I hear correctly?

Mr. Maracle: Yes, exactly. With some of those standards, it is not that we will just accept them off the shelf from the province. There is a negotiation going on. We have a lot to offer from the educational point of view. We are rich in culture and history and such, so we have a lot to offer back. Those standards can go both ways. A negotiation is not a negotiation of acceptance but of how we will measure the standards we have and how we will measure the people who are in charge of our young people. What standards we will measure those against?

Much of the problem sometimes, as I hear from the Grand Chief in the Yukon, is that we have people who do not know anything about us, who are teaching us. That does not work much of the time. They do not know anything about us, and they are teaching us, and they get frustrated and walk out the door. There are great programs going on now that train teachers. It can happen.

Ms. Bernard: Two things we would like to recommend to the government are that we simplify the financial renewal process and ensure self-government communities are considered in new educational initiatives respecting our jurisdiction.

Ms. Massie: For the Yukon, as I mentioned, we set up and we call ours the First Nation Education Commission. It is the authority, and we are just getting established, but we are working concurrently with the Yukon government. Our curriculum comes out of British Columbia, but we do have the opportunity to establish and develop our own programming, relevant to us, that is going into the school system. We also have a cross-cultural education process for the schoolteachers and we have our own Yukon Native Teachers Education Program, or YNTEP, at the college.

Senator Meredith: I enjoyed your presentations and I am excited about what the future holds for your various communities across the country. One issue, going back to Senator Greene Raine's comments, is about accountability.

Le système de gouvernance devient tronqué lorsqu'on commence à vouloir trop l'orienter. Nous ne respectons pas alors le pouvoir accordé à ces gens de se gouverner eux-mêmes.

Si vous respectez ce pouvoir et si vous négociez la façon dont cela va s'organiser, plusieurs méthodes pourront voir le jour. Il est difficile de dire que cela se fera d'une certaine façon ou d'une autre. Il y aura différentes façons d'agir. Tout commence par l'exercice du pouvoir qui nous est conféré. Les gens de ce côté-là de la table reconnaîtront que ce pouvoir existe et qu'il peut être exercé de différentes façons.

Le président : Cela s'applique-t-il aussi au rôle qui, selon vous, incombe au gouvernement provincial, à savoir établir les normes en matière d'éducation, et à celui du gouvernement fédéral, qui est strictement de fournir du financement? Ai-je bien compris?

M. Maracle : Oui, c'est exactement cela. Pour ce qui est de ces normes, il y en a certaines que nous n'accepterons pas d'emblée. Des négociations ont cours à ce sujet. Nous avons beaucoup à offrir du point de vue de l'éducation. Nous possédons une culture et une histoire riches, et nous avons beaucoup à offrir. Ces normes peuvent jouer dans les deux sens. Une négociation n'a pas simplement pour but de faire accepter des normes mais plutôt de déterminer la façon dont nous les mesurerons et dont nous évaluerons les gens qui auront la responsabilité de nos jeunes. Quelles normes appliquerons-nous pour évaluer ces gens?

Comme le dit le grand chef du Yukon, une grande partie du problème tient parfois à ce que les enseignants ne connaissent rien de nous. Cette situation donne de mauvais résultats la plupart du temps. Ces gens ne connaissent rien de nous et ils viennent enseigner chez nous, ils se découragent et partent. Toutefois, il existe d'excellents programmes actuellement pour former les enseignants. La chose est donc possible.

Mme Bernard : Il y a deux recommandations que nous aimerions faire au gouvernement : simplifier le processus de renouvellement de financement et faire en sorte que les collectivités qui ont le droit de s'autogouverner soient prises en considération dans les nouveaux projets d'éducation qui les concernent.

Mme Massie : Pour le Yukon, comme je l'ai dit, nous avons mis sur pied la Commission de l'éducation des premières nations. Nous venons tout juste de mettre cet organisme en place et nous travaillons conjointement avec le gouvernement du Yukon. Notre programme de cours provient de la Colombie-Britannique, mais nous avons la possibilité d'élaborer nos propres programmes, adaptés à notre culture, qui seront donnés dans le réseau scolaire. Nous disposons également d'un processus éducatif interculturel pour les enseignants et nous offrons notre propre programme d'éducation au collège.

Le sénateur Meredith : J'ai aimé vos exposés et je suis ravi des perspectives d'avenir qui s'ouvrent pour vos collectivités un peu partout au pays. J'aimerais revenir au sujet soulevé par le sénateur Greene Raine, soit la reddition des comptes.

Mr. Maracle, you talked about the holistic approach within the community in terms of accountability and structure, not linear, which we are typically used to. However, if, as a government, we are going to invest in your education system, and respecting your jurisdiction, as Ms. Bernard has indicated, who do they report back to and how do we look at accountability in terms of investments that are being made, agreements that are every three years or five years or whatever it might be, as you come back to the table and so forth? Can you elaborate, for the benefit of the rest of the committee members, how to look at accountability from a government standpoint, which you will respect and respond to?

Ms. Bernard: Through the Mi'kmaw Kina'matnewey, we provide annual reports to the federal government. We have brought copies of our annual reports with us for your perusal at your convenience. Also, we are subject to yearly audits, and that will continue.

Mr. Maracle: By the time we get to the final negotiations, most of the organizations that are in those final stages have usually had five to ten years of clear audits. They have the reporting structures, annual reports, annual meetings and semi-annual meetings, which it takes to do all those things, so we do those things also. However, at the same time, we still have to have that wider approach. What is buried in that is all those things we have to do.

We are not expecting, and we do not think that we should be thought of as unaccountable in any fashion, because most of the people at this table are very accountable. If you want to go into our communities sometime and see the number of reports we have to fill out, we almost have to hire a person just to fill reports out. I forget what the last number was. We have to fill out 135 reports a year to get a few crumbs off the table. We know what accountability is about and we are good at it.

Senator Meredith: Finally, how do you hold the parents accountable to your system? In Ontario, you must send your pupils to school. How do you deal with the issue of parents who are somewhat not compliant with respect to ensuring that their young people are being sent to the schools? It is a tough one.

Mr. Paul: It is a tough one. We have hit that situation. The best we can do is to try to engage the parents. In one of the communities, the teachers, before the start of each semester, have to visit the parent of every student in their class. They cannot talk about their marks, because the semester just started. At least they have a face for the parent, and the parent is hopefully more inclined to approach that individual, since they have been in their house. Many of our communities are doing that.

Monsieur Maracle, vous avez parlé de l'approche holistique utilisée dans votre collectivité pour la reddition de comptes et la structure, non linéaire, qui est particulière à votre culture. Toutefois, si notre gouvernement est appelé à investir dans votre système d'éducation, tout en respectant l'autonomie de votre collectivité, comme l'a indiqué Mme Bernard, à qui rend-on des comptes et de quelle façon examine-t-on les investissements qui sont faits, les accords qui sont conclus à tous les trois ou cinq ans, lorsque vous revenez à la table de négociations, et cetera? Pouvez-vous tous nous éclairer sur le mode de reddition des comptes du point de vue du gouvernement auquel vous vous soumettez?

Mme Bernard : Nous soumettons chaque année des rapports au gouvernement fédéral par la voie du Mi'kmaw Kina'matnewey. Nous avons apporté des exemplaires de nos rapports annuels dont vous pourrez prendre connaissance lorsque cela vous conviendra. Également, nous sommes assujettis à des vérifications annuelles, qui se poursuivent.

M. Maracle : Lorsque nous en venons aux négociations finales, la plupart des organisations ont habituellement déjà fait l'objet de vérifications pendant cinq à 10 ans. Elles ont les structures hiérarchiques requises, elles ont des rapports annuels et elles tiennent des réunions annuelles et des réunions semestrielles, toutes des mesures nécessaires pour s'acquitter de leurs responsabilités en matière de reddition de comptes. Toutefois, par la même occasion, nous devons avoir une approche plus large. Ce que nous y mettons, ce sont toutes ces choses que nous devons faire.

Ne pensez pas que nous ne rendons de comptes à personne. Au contraire, sachez que la plupart des gens à cette table sont disposés à faire preuve d'une grande transparence. Si vous veniez un jour dans l'une de nos communautés et voyiez le nombre de rapports que nous devons remplir, vous constateriez qu'il faut presque embaucher quelqu'un pour réussir à tout faire. Je ne me souviens pas des derniers chiffres. Nous devons présenter 135 rapports par année pour ne recueillir que quelques miettes qui tombent de la table. Nous savons en quoi consiste la responsabilisation et nous sommes bons à cet égard.

Le sénateur Meredith : Au bout du compte, comment vous y prenez-vous pour responsabiliser les parents face à votre système? En Ontario, les parents doivent envoyer leurs enfants à l'école. Que faites-vous lorsque des parents ne se conforment pas et n'envoient pas leurs jeunes enfants à l'école? C'est une question difficile.

M. Paul : En effet. Nous sommes effectivement confrontés à cette situation. Le mieux que nous puissions faire est d'essayer de faire participer les parents. Dans l'une de nos communautés, les enseignants, avant le début de chaque semestre, visitent les parents de tous les élèves de leur classe. Évidemment, ils ne peuvent pas discuter de leurs notes, puisque le semestre est à peine commencé. Au moins, ils peuvent se présenter, et les parents sont souvent plus enclins à les rencontrer, étant donné qu'ils sont allés chez eux. Bon nombre de nos communautés ont pris ces mesures.

We have talked with our children's services organizations, who say that non-attendance by a student is not an endangerment to the life or limb of the child, and you cannot force that child to come to school. The best thing you can do is try to make it an engaging and happy place. If you engage the parent, hopefully the kid comes.

Ms. Bernard: And the child wants to come to school.

Mr. Maracle: They often want 100 per cent guarantees from us in terms of how the system will be better and how we will graduate every student. It is not a reality. We are not going to graduate every student. We will do better than the statistics I gave you. We will have more engagement and we will have more of those things happening. However, to expect us to have a 100 per cent success rate in everything we will do, it is impossible. When we have those questions asked of us, I often ask about their system. Their system has some holes in it too.

We do have a distinct family relationship. Many times, if a student is missing school, especially in post-secondary, the best thing is to call the mother or grandmother. If you call the grandmother, they are back in school the next day; you know that for sure.

Senator Meredith: Thank you very much. I appreciate that.

The Chair: I would like to thank the witnesses for their excellent presentation and their candid, straightforward responses to the questions put forward by the senators. This is a tough subject for us. We knew it was tough from the onset, because it has been studied to death. As Mr. Maracle said, the pile is much higher than that; it is pretty near as high as the building. That is why we tried to concentrate on the structure, or the vehicle, as I call it. I take what you said seriously, that not one size fits all and the design of one vehicle will not fit all situations.

We thank you again for travelling as far as you did, especially Grand Chief Massie and the people from the East Coast, not to minimize the importance of the centre, Mr. Maracle. We thank you all.

Colleagues, I have a couple of issues to deal with in camera. We will suspend for five minutes so they can take the cameras out. The moment they are out, we will reconvene and get on to this. I have some short notes here that we should go over with regard to the study.

(The committee continued in camera.)

Nous avons parlé avec nos organismes de services à l'enfance, qui nous ont dit que le fait qu'un enfant ne fréquente pas l'école ne met pas sa vie en danger et qu'on ne peut pas le forcer. Le mieux, c'est d'essayer de faire de l'école un endroit captivant et joyeux. En sollicitant la participation du parent, on espère que cela aura une incidence sur l'enfant.

Mme Bernard : Et que l'enfant voudra aller à l'école.

M. Maracle : Ils veulent souvent qu'on leur garantisse à 100 p. 100 que notre système offrira un meilleur enseignement et que tous les étudiants réussiront. Ce n'est pas la réalité. Les enfants ne peuvent pas tous réussir. Nous ferons mieux que les statistiques que je vous ai données. Nous allons susciter une plus grande participation et nous prendrons davantage de mesures dans cette optique. Cependant, on ne peut pas s'attendre à obtenir un taux de réussite de 100 p. 100. Lorsque des gens me posent cette question, je leur retourne la question. Tous les systèmes ont leurs failles.

Nous avons une relation de famille distincte. Souvent, lorsqu'un enfant est absent, particulièrement au niveau postsecondaire, le mieux est d'appeler sa mère ou sa grand-mère. Si vous appelez sa grand-mère, vous êtes sûr que l'enfant sera de retour à l'école dès le lendemain.

Le sénateur Meredith : Merci beaucoup. C'est très apprécié.

Le président : Je tiens à remercier nos témoins pour leurs excellents exposés ainsi que leurs réponses honnêtes et directes aux questions posées par les sénateurs. Il s'agit d'un sujet difficile. Nous le savions dès le début, étant donné qu'il a fait l'objet d'innombrables études. Comme M. Maracle l'a dit, la pile est beaucoup plus haute que cela; elle est pratiquement aussi haute que l'édifice. C'est pourquoi nous essayons de nous concentrer sur la structure, ou le véhicule, comme je l'appelle. Je prends ce que vous avez dit au sérieux, c'est-à-dire qu'il n'y a pas de solution universelle.

Encore une fois, nous vous remercions d'être venus d'aussi loin, particulièrement le grand chef Massie et les gens de la côte Est, sans vouloir minimiser l'importance du centre, M. Maracle. Merci à tous.

Chers collègues, nous devons traiter de quelques questions à huis clos. Nous allons faire une pause de cinq minutes. Lorsque les caméras seront sorties de la salle, nous reprendrons nos travaux. Il y a certaines questions dont nous devons discuter relativement à l'étude.

(La séance se poursuit à huis clos.)

WITNESSES

Wednesday, September 28, 2011

Mi'kmaw Kina'matnewey:

Eleanor Bernard, Executive Director;
John Jerome Paul, Director of Program Services;
John Donnelly, Negotiator.

Union of Ontario Indians — Anishinabek Nation:

Murray Maracle, Education Director.

Council of Yukon First Nations:

Ruth Massie, Grand Chief.

TÉMOINS

Le mercredi 28 septembre 2011

Mi'kmaw Kina'matnewey :

Eleanor Bernard, directrice administrative;
John Jerome Paul, directeur des services de programmes;
John Donnelly, négociateur.

Union of Ontario Indians — Nation Anishinabek :

Murray Maracle, directeur de l'éducation.

Conseil des Premières nations du Yukon :

Ruth Massie, grand chef.